En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 16 OCTOBRE 1946 — No 48

OBSERVATOIRE

Conversions forcées?

Les chefs communistes de la Yougoslavie ont accusé l'archevêque de Zagreb, Mgr Stepinac, d'avoir forcé les orthodoxes de Croatie à se faire catholiques.

Que faut-il penser de cette accusation? Il n'est pas difficile d'y répondre.

En 1941, le gouvernement croate ayant émis un décret qui frappait l'église orthodoxe et imposait à ses membres de se convertir au catholicisme pour assurer à l'Etat, pensait-il, une plus grande unité, Mgr Stepinac et les autres évêques de Croatie firent entendre qu'ils n'approuvaient pas le décret des autorités civiles. Dans un document officiel, ils donnèrent les directives à suivre en une matière si délicate. En voici la principale: "On n'admettra dans l'Eglise catholique romaine que ceux qui décident d'y entrer de leur propre volonté et avec conviction, qui croient fermement la vérité des doctrines catholiques romaines et qui se conforment complètement à ces doctrines".

On ne peut être plus clair, plus précis.

Le pape a voulu répondre lui-même à l'accusation des communistes yougoslaves.

Dans une audience aux membres du tribunal romain de la Rote, il a lu un mémoire du secrétariat d'Etat du Vatican, daté du 25 janvier 1942, en réponse à une requête de la légation yougoslave au Saint-Siège au sujet de la conversion des orthodoxes au catholicisme. Or, dans cette requête, la légation yougoslave reconnaissait que le Saint-Siège et l'épiscopat de Croatie n'avaient joué aucun rôle dans les prétendues conversions forcées.

Dans le mémoire du Vatican, il est dit que, suivant les principes de la doctrine catholique, "les conversions doivent découler de l'adhésion d'une âme aux vrais enseignements de l'Eglise catholique, et non pas provenir d'une pression extérieure".

Voilà encore qui est très clair.

Ce serait montrer une rare ignorance des faits et de la pratique catholique que de vouloir faire état de l'accusation communiste.

S. P.

(suite à la page 8)

Dans le trou du Goffeur

Les chiens de Goffeurville

A force de voyager un peu partout, je me suis rendu compte que la Société des chiens ça ressemble pas mal à celle des hommes.

* * *

Les chiens ont leurs classes sociales comme le monde civilisé. On a des chiens de ville et des chiens de campagne; des chiens de riches et des chiens de quêteux; des petits, des gros, des blancs, des blonds, des chiens à petit poil et à grand poil. La différence avec la société des hommes, c'est que les chiens sont ordinairement satisfaits de leur sort. On ne les entend pas chiâler comme le monde à coeur de jour.

* * *

Chez les chiens, tout le monde est sur le même pied. Le chien du docteur s'amuse aussi bien à se tirailler avec un chien d'habitant qu'avec le tou-tou de la Sophronie.

* * *

Le chien est l'ami fidèle de l'homme. Même quand son maitre lui donne un coup de pied, dans la région de la queue, le chien continue à lui obéir. Essayez donc à faire de même avec vos amis, et vous m'en donnerez des nouvelles.

* * *

Le chien est tempérant. Pendant que son maitre se lave le dalot à la taverne, le chien reste couché tranquille à la porte. Si le chien se démène pour avoir un os, il ne bougera pas d'un poil pour avoir un verre de bière.

* * *

On trouve toutes sortes de tempérament chez les chiens. On a les durs-à-cuire, qui passent leur temps à gronder et qui sont prêts à mordre tout le monde.

* * *

On a nos gueulards. Ils hurlent, ils "cilent", ils jappent après la lune. Et ils ne font pas un pouce d'ouvrage. Ils n'ont pas même le coeur de s'envoyer la queue pour se débarasser des mouches.

* * *

On a les "courayeux" qui trottent un peu partout dans la paroisse, comme certaines de nos jeunesses. Une chance qu'on ne comprend pas leur langage de chien, car ça ferait redresser bien des oreilles.

* * *

Enfin, on a heureusement, parmi les chiens, nos bons travailleurs. Ils sont toujours prêts à aller chercher les vaches, à jouer avec les enfants, à courir après le gibier, à détruire la vermine. Il n'y a qu'une chose que je n'aime pas: ils sont v'limeux pour les goffeurs

* * *

Les chiens ne sont pas des vaniteux. Mêmes s'ils changent parfois de poils, ils se contentent d'une toilette modeste. Ils naissent et meurent avec la même fourrure.

* * *

Dernière ressemblance avec les hommes: les chiens eux aussi portent de jolis noms: Ti-Lou, Marquis, Finette, Trixie, Fin-Fin, Poilu, Vaillant. . . Les beaux noms! Vraiment la race des chiens, sur bien des côtés, n'a rien à envier aux hommes. Et les hommes, eux, ont beaucoup à apprendre à regarder vivre les chiens. Ils ne diront pas facilement ensuite: "Quelle vie de chien!"

Le GOFFEUR

L'éducation chrétienne apparaît plus nécessaire que jamais

Le dimanche, 9 septembre, Sa Sainteté Pie XII a reçu en audience à Castelgandolfo les membres du premier Congrès national, qui venait de se tenir à Rome, de l'Association italienne des maitres d'école catholiques.

Il leur a adressé un discours où, après avoir félicité ses auditeurs du travail qu'ils avaient accompli depuis leurs dernières assises romaines, en novembre dernier, il traita du problème de l'école et de la haute mission des maitres.

Deux tendances

Une des tâches les plus graves de l'Assemblée constituante sera d'assurer le fondement de l'éducation du peuple.; Deux courants opposés s'affrontent aujourd'hui: celui qui soutient l'école chrétienne, catholique, et celui qui préconise l'école laïque.

Faillite de l'école sans religion

Or, les résultats pratiques de l'école, notamment ces dernières années, se sont montrés défavorables à l'école sans religion: de fait, elle est ou devient antireligieuse. L'école laïque, depuis un siècle et demi, porte des fruits amers; elle a donc failli à sa mission.

Préfrence pour l'éducation chrétienne

L'éducation chrétienne, au contraire, a heureusement résisté à toutes les épreuves depuis deux mille ans. Il est significatif qu'aujourd'hui, au lendemain de la guerre, partout où ils ont pu exprimer librement leur volonté, les parents ont, avec une grande majorité, demandé pour leurs enfants une éducation chrétienne. Et cette préférence s'est manifestée même dans les milieux qui ne professent pas la foi catholique.

Laissez donc croitre l'enfant dans l'atmosphère pure de la famille chrétienne, poursuivit le Pape, et donnez-lui une école qui, de concert avec la famille et l'Eglise, travaille à une saine formation de la jeunesse.

Les parents

Les parents ont un droit primaire d'ordre naturel à l'éducation des enfants, droit qui, comme le déclarait notre glorieux Prédécesseur Pie XI, est inviolable et antérieur à celui de la société civile et de l'Etat (cf. Encyclique "Divini illius Magistri", 31 décembre 1929).

L'Eglise

Mais un droit immédiat et suréminent dans le domaine de l'éducation, avec tous les moyens nécessaires et utiles à cette fin, revient à l'Eglise, maitresse et Mère spirituelle des âmes: ayant pour mission la formation religieuse des hommes, elle est responsable de l'éducation spirituelle et morale de l'enfant.

L'enfant

Loin de Nous l'intention de nier ou de diminuer le droit de l'Etat en matière d'éducation: droit qui a tout à la fois son fondement et ses limites dans le bien commun de la nation. Or, le bien commun exige que l'Etat garde et respecte les droits à l'éducation qui appartiennent à la famille et à l'Eglise.

Coopération désirée

Il faut, conclut Pie XII, toujours tendre à ceci: que la famille, l'Eglise et l'Etat, selon le droit naturel et la volonté du Christ, collaborent d'un accord mutuel à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse. Principe qui est le présupposé essentiel de l'article 36 du Concordat italien actuellement en vigueur, qui proclame que "l'enseignement de la doctrine chrétienne selon la forme reçue de la tradition catholique" est "le fondement et le couronnement de l'instruction publique". Aux maitres de tout mettre en oeuvre pour que pleine satisfaction soit donnée aux parents qui demandent pour leurs enfants une école catholique.

Le maître d'école

Abordant la deuxième partie de son discours, Pie XII releva que nous vivons en des temps extrêmement bouleversés. Aussi un maitre d'école pourrait-il se mander à quoi sert, au milieu de ces événements gigantesques, son humble travail parmi les enfants du peuple. Que personne ne se laisse troubler par ce doute. Nous sommes certes témoins d'événements extraordinaires, mais nous n'en devons pas oublier de considérer combien, ne fût-ce qu'au cours des trois derniers siècles, se sont réalisées les paroles du Psalmiste: "Dominus dissipat consilium nationum; irritas faciet cogitationes popularum". Dieu renverse les desseins des nations, il réduit à néant les pensées des peuples (Ps. 32, 10).

Un rôle important

Le Saint-Père a conclu:

L'avenir s'étend devant nous comme un brouillard impénétrable. Mais l'avenir est en votre pouvoir, puisque vous avez entre vos mains les nouvelles générations, qui domineront et formeront l'avenir. Elles le feront pour le plus grand bien de la famille humaine, si elles se mettent au travail saines d'esprit et de corps. Or, ces qualités dépendent essentiellement du maitre, car, après la famille, rien n'agit d'une façon aussi durable sur les jeunes que l'école. C'est dire la haute importance de votre tâche, dût-elle se déployer dans une pauvre école perdue dans les montagnes. Travail d'autant plus considérable et délicat de nos jours que l'instituteur doit souvent suppléer aux déficiences de beaucoup de parents, que la misère, les dificultés de la vie, les circonstances extérieures rendent moins aptes à exercer leur rude et sainte mission d'éducateurs.

G. H.

(Liberté, Fribourg)

Une opinion de Douglas

Ottawa. — "Le premier ministre Drew, s'il veut la reprise des pourparlers entre le fédéral et les provinces, devrait prendre l'initiative de convoquer les provinces qui pourraient s'entendre entre elles afin de présenter ensuite des propositions unanimes au pouvoir central".

C'est ce que le premier ministre de la Saskatchewan a déclaré à une conférence de presse qu'il a accordée avant de rencontrer les autorités fédérales dans le but de conclure un accord financier selon les propositions faites par M. Ilsley dans son dernier budget. La Saskatchewan est l'une des trois provinces qui ont manifesté leur intention d'accepter les offres du fédéral.

M. Claxton parle en français

Paris. — Le principal délégué du Canada, l'hon. M. Brooke Claxton, s'est écarté du texte préparé de son discours à la conférence de paix pour remercier les Français de leur hospitalité envers les délégués.

Il a remercié personnellement le premier ministre M. Georges Bidault et le peuple français, les assurant que le Canada comprend les sacrifices faits par la France.

Parlant en français, l'hon. M. Claxton a surpris la séance plénière par l'aisance de son débit et les délégués qui parlent le français ont paru agréablement surpris.

Rumeur niée

Washington. — Le secrétaire à la Guerre, Robert Patterson, a nié, que les Etats-Unis aient expédié ou qu'ils expédient des bombes atomiques à la Grande-Bretagne. Un chroniqueur de la radio américaine avait lancé cette rumeur.

Les communistes n'ont pas jugé un homme, mais la religion

Vatican. — La première réaction officieuse du Vatican à la sentence de 16 années de travaux forcés, prononcée contre Son Excellence Mgr Louis Stepinac, est que les autorités yougoslaves ont craint, à l'issue du procès, de condamner l'archevêque de Zagreb à la peine capitale.

Dans les milieux religieux et laïques bien près du secrétariat d'Etat du Vatican, on a dit, de façon non officielle, que l'on craignait que le gouvernement du maréchal Tito n'imposât la peine de mort à l'accusé. Ces informateurs ajoutent que la peine capitale était prévue depuis que la poursuite s'était plu, au procès, à accumuler preuves sur preuves contre l'archevêque Dans les milieux semi-officiels du Vatican on a dénoncé la fausseté de ces preuves. Ce matin, on dit que le Vatican demeure convaincu de l'innocence de Mgr Stepinac.

Castel-Gandolfo. — Sa Sainteté le pape Pie XII a condamné le procès de Son Excellence Mgr Louis Stepinac, archevêque de Zagreb et primat de Croatie. Il a qualifié ce procès de "très infâme" et nié que le Saint-Siège ait jamais approuvé des conversions "forcées" au catholicisme, comme l'a prétendu l'avocat de la poursuite yougoslave.

Les observations du Saint-Père sur le procès de Mgr Stepinac, sont contenues dans une allocution qu'il a prononcée devant la Sacrée Rote romaine, tribunal supérieur de l'Eglise catholique. Sa Sainteté n'a pas mentionné l'archevêque Stepinac, ni le gouvernement yougoslave, mais on ne pouvait se tromper sur l'interprétation de ses paroles. Il a attiré l'attention de ses distingués auditeurs sur un point du droit canonique "qui dit que l'on ne peut forcer personne à embrasser la foi catholique contre sa volonté".

Si, a continué le Pape, "un avocat de la poursuite, a prétendu, comme le mentionne la presse au sujet d'un très infâme procès, que Nous avions approuvé de présumées conversions forcées, Nous avons le devoir et le droit de repousser une telle fausse accusation.

Zagreb. — Son Excellence Mgr Louis Stepinac, chef spirituel de 2,000,000 de catholiques croates, a été trouvé coupable de collaboration avec l'ennemi et condamné à seize ans de travaux forcés.

Mgr Stepinac a connu le verdict et la sentence de la Cour Suprême de Croatie, après avoir subi un procès injuste, de l'aveu même des observateurs non catholiques.

Ceux qui ont suivi le procès étaient convaincus de la détermination du tri-

(suite à la page 8)

Erreurs plus graves qu'à Versailles

Dublin. — D'après le journal **Irish Independant**, le premier ministre Jan-Christian Smuts, de l'Union sud-africaine, a déclaré que la conférence de paix de Paris a fait de plus grandes erreurs que celle de Versailles, mais que "ces erreurs sont si grandes qu'éventuellement elles se rectfieront d'elles-mêmes".

Dans un interview accordé à Paris, M. Smuts, un des derniers survivants de Versailles, aurait dit "que la nature détruirait éventuellement ce qui n'est pas naturel". Smuts aurait souligné deux grandes erreurs de Versailles: "Les demandes exagérées" de réparations et "l'impossible corridor de Dantzig". Il aurait ajouté: "Je crois que ces erreurs sont plus grandes cette fois".

L'unité et la paix

Paris. — Le secrétaire aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Ernest Bevin, a déclaré à la conférence de la paix que l'unité a été le grand facteur de notre victoire et doit l'être de notre paix.

Le ministre des Affaires étrangères de Russie, M. Molotov, présidait l'assemblée plénière des Nations Unies.

La déclaration de M. Bevin suivait une allocution de M. Spaak, de Belgique, président de l'assemblée générale des Nations Unies, qui a dit que le traité de paix de l'Italie était trop dur dans sa forme actuelle.

Contre l'inflation

Kingston. — L'Assciation canadienne des fonctionnaires, en congrès à Kingston, a approuvé une résolution demandant au gouvernement fédéral de rétablir une régie modérée des prix des denrées essentielles, afin d'enrayer la montée du coût de la vie.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Octave Ouellet, Tangente, Alta

Marie Lepage, Lamoureux, Alta

Albert Vaugeois, Vancouver, B. C.

C. Desaulniers, Lafond, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Le Congrès régional de l'Association remporte un franc succès à Bonnyville

Journée marquée par d'intéressantes discussions sur nos problèmes agricoles

Plusieurs paroisses sont représentées en dépit du mauvais état des chemins. — Neuf membres de l'Exécutif présents. — M. L. Joly et M. le Dr L.-G. Ayotte président.

Le congrès régional, organisé par le comité local de Bonnyville fut des plus animés, malgré l'absence de plusieurs délégués à cause de l'état pitoyable des routes. Il y avait des représentants de Sainte-Lina, Mallaig, St-Joseph (Fort Kent), La Corey, Holyoke, Bonnyville, Lac Froid et Edmonton.

Le congrès s'ouvrit par la grand'messe chantée par le R.P. Adélard Berthold, o.f.m., visiteur des écoles. Le R.P. L.-M. Parent, o.m.i., donna le sermon et commenta l'Evangile du jour.

La première séance du congrès eut lieu à la salle de l'école à 2 h. 30 p.m. sous la présidence de M. Laudas Joly, président du cercle local. Il souhaita la bienvenue au nouveau président général de l'A.C.F.A., M. le Docteur L.-P. Mousseau, et présenta les divers orateurs.

Le R.P. Parent donna un aperçu du travail de colonisation dans l'Est et dans l'Ouest. Il souligna le problème inquiétant de la désertion du sol. Québec qui avait autrefois une population agricole de 75 pour cent de la population totale, a vu tomber ce chiffre à moins de 35 pour cent. Chaque année, des milliers de jeunes gens et de jeunes filles sortent des écoles et ne trouvent aucune place sur la terre. On pourrait fonder 10,000 foyers de plus par an; malheureusement la colonisation ne marche pas assez vite. Le R.P. Parent montra les autres entraves à la colonisation. Il termina en disant que les colons ne viendront dans l'Ouest que s'ils ont l'assurance de pouvoir trouver des écoles catholiques et françaises, et aussi assez d'espace pour étabiir leurs enfants autour d'eux.

M. l'avocat A. Déchène, d'Edmonton, est le second orateur. Après quelques mots de saluts à la population de Bonnyville, M. Déchène limita ses remarques au côté financier du problème des terres, et explique ce que les Caisses populaires, ou une caisse centrale, pourraient faire pour maintenir nos paroisses. Il proposa ensuite le "plan Tellier" qui fut employé avec succès dans la région de Legal et ailleurs. L'important, dit-il, est de ne pas faire uniquement du patriotisme sentimental, mais d'aborder la question des terres sur une base d'affaires sérieuse. Il est nécessaire en même temps de retrouver la vertu de nos ancêtres: l'économie.

La discussion s'engage ensuite autour des remarques de nos deux orateurs. Il ressort de cette discussion que ce n'est pas le manque d'argent qui est le plus à déplorer, mais le manque d'attachement à la terre. On a surtout besoin de prêcher l'amour de l'agriculture et du travail. Il faudrait développer cet amour du sol au foyer d'abord, et ensuite dès les premièers années d'école.

Il faut aussi mettre sur pied une organisation dans chaque paroisse, pour s'occuper de cette question. Cette organisation pourra varier et s'adapter aux besoins locaux. Mais il faut de toute nécessité que dans chaque paroisse, on puisse compter sur une organisation vigilante et dévouée. L'organisation centrale fera tout son possible pour seconder le travail qui doit se faire d'abord dans chaque centre. On doit faire connaitre les possibilités d'établissement et être capable de répondre à toutes les demandes de renseignements.

Un comité de résolutions fut nommé pour tirer les conclusions pratiques de ces discussions et faire rapport à la réunion du soir. Ce comité se composait de M. Ph. Durocher, Mlle Y. Parent, secrétaire de l'A.C.F.A., et du R.P. Breton, rédacteur à la Survivance.

M. J.-O. Pilon présenta un court rapport financier de l'Association et demanda que toutes les paroisses fassent leur part pour le soutien du secrétariat, du visiteur des écoles et de toutes nos activités catholiques et françaises. Il recommanda en particulier que l'on fasse dans chaque paroisse, au cours de cet automne, la collecte en faveur de l'Association, en organisant partout la "journée de l'Association".

Banquet et soirée

Un délicieux banquet réunissait une cinquantaine de délégués et d'invités à l'hôtel. Ce souper était sous les auspices de M. L.-D. Belland et du comité local de l'A.C.F.A.

A huit heures on se réunissait de nouveau à la salle de l'école pour la soirée du congrès. La salle était remplie, ce qui n'est pas peu dire si l'on tient compte de la température défavorable.

La séance du soir fut ouverte par M. le Dr Ayotte, président du cercle local de l'A.C.F.A. à Bonnyville qui présenta M. le Dr Mousseau, président général.

M. Mousseau se dit heureux de rencontrer les gens de Bonnyville et des environs. Il remarqua combien vite la paroisse avait grandi, l'écriteau du premier colon devant l'hôtel datant de 1907. Il leur dit combien ils ont de la chance de vivre dans un centre rural où ils possèdent un avoir imposant. M. Mousseau a toujours vécu dans les grandes villes; il a vu les misères de ceux qui souffrent de dénûment. Il félicita tout le monde d'avoir si bien gardé le français, dans leurs paroisses et à l'école.

M. le Docteur Mousseau montra, par une comparaison frappante et des chiffres, que le cultivateur est dans une position bien supérieure au citadin,

(suite à la page 3)

Une société d'opéra

Québec. — Une société d'opéra, qui sera connue sous le nom de "Canadian Opera", a été fondée ici pour donner aux principaux chanteurs canadiens l'occasion de chanter d'un bout à l'autre du pays.

La Canadian Opera qui aura ses bureaux dans la ville de Québec, a été organisée par un groupe d'hommes d'affaires de Montréal et plusieurs artistes canadiens ont déjà signé leur contrat.

L'organisation est un peu la même que celle du Metropolitan Opera. La première manifestation de la société aura lieu au printemps alors qu'un opéra sera présenté à Québec, Montréal, Trois-Rivières et Ottawa avant de se rendre dans les villes de l'ouest.

Nouvelles d'Ottawa

Par la British United Press

Le gouvernement fédéral vient de décider de retarder à plus tard le remboursement de l'épargne obligatoire des contribuables canadiens pendant la guerre. Les autorités du ministère des finances ont pris cette décision dans le but, disent-elles, de prévenir l'inflation au pays. Le gouvernement maintiendrait cependant son engagement de rembourser cette épargne après dix ans, avec un intérêt de trois pour cent.

* * *

A Ottawa, on prévoit qu'il manquera environ 180,000 logements au printemps prochain. On prévoit également la possibilité de construire quelques milliers de maisons au cours de l'année prochaine, mais on sera encore loin d'atteindre un équilibre entre la demande et l'offre. Incidemment, on signale que les prix de matériaux de construction ont augmenté de 17 à 62 pour cent de 1939 à 1946.

* * *

D'après un nouveau contrat conclu avec l'Angleterre, le Canada fournira aux Anglais un volume de 120,000,000 de livres de boeuf l'an prochain et une quantité égale en 1948.

* * *

Le Canada mettra fin à ses dons gratuits de vivres aux peuples européens à la fin de l'année courante, car l'UNRRA, organisme international chargé de la distribution des secours, cessera d'exister dès la fin de l'année courante. L'an prochain, les peuples européens devront entreprendre leur reconstruction avec leurs propres ressources ou à l'aide d'emprunts dans le pays de l'Amérique du Nord, Etats-Unis et Canada.

* * *

Le Canada et la Hongrie ont conclu un accord commercial qui n'attend plus maintenant qu'une ratification officielle. La Hongrie cherchait des crédits canadiens pour acheter des marchandises d'une valeur de dix millions de dollars. Elle importera du bétail, des textiles et du cuir à chaussures.

* * *

L'industrie canadienne prépare un vaste mouvement d'amélioration et de développement à travers le pays. Une enquête du ministère de la reconstruction révèle que les industriels canadiens dépenseront un milliard cent soixante-dix millions de dollars à ces fins. L'enquête couvre 13,340 établissements à travers tout le pays.

* * *

Le ministre fédéral du commerce, l'hon. James MacKinnon, a convoqué des représentants de toutes les provinces et des organisations de transport à une conférence interprovinciale du tourisme qui aura lieu à Ottawa les 21, 22 et 23 octobre. On discutera la situation du tourisme en 1946 et l'on étudiera les moyens à prendre pour développer cette industrie l'an prochain.

* * *

Incidemment, le Bureau fédéral de la Statistique révèle que le nombre de touristes américains qui sont venus en visite au Canada pendant l'été dernier, a atteint un niveau record. Au cours du mois d'août seulement, on a émis un nombre de permis de séjour au Canada pour les touristes américains de six pour cent supérieur au sommet atteint en 1937. Au cours de ce même mois, plus d'un million d'automobiles américains sont venus des Etats-Unis au Canada.

Par-dessus le toit du monde

Le Caire. — Le lieutenant-colonel F.-S. Shannon, radiophoniste à bord du "Pacusan-Dreamboat, qui a fait une envolée sans escale de 10,925 milles au-dessus de l'Arctique, d'Honolulu au Caire, a déclaré que le service commercial par-dessus le toit du monde est possible pour ce qui est de la facilité des communications.

Congrès national de colonisation

Montréal. — On annonce la tenue d'un congrès national de colonisation qui aura lieu les 11, 12 et 13 novembre à la Villa La Broquerie, Boucherville.

Le but de ce congrès est d'analyser la situation de la classe agricole de l'élément français du pays par rapport à son attachement à la terre.

On étudiera le problème de la désertion des campagnes, ses causes, ses effets; les besoins et les possibilités d'établissement sur la terre; les migrations intra et extraprovinciales; l'opportunité d'arrêter un plan d'ensemble d'éducation rurale; l'opportunité d'arrêter une stratégie nationale d'établissement agricole.

M. Manning et les taux de transport

Le premier ministre Manning a donné un avertissement à la Commission fédérale du transport au sujet de la requête, faite par l'Association des chemins de fer du Canada, pour une augmentation de 30 pour cent dans les taux de fret à travers le pays.

M. Manning a dit que, si Ottawa se rend à la demande de l'Association des chemins de fer, les industries de la ferme, des mines et de la forêt dans l'Ouest en subiront des conséquences. Il a fait savoir à Ottawa que ces conséquences seront désastreuses. Dans un télégramme aux commissaires fédéraux du transport, à Ottawa,il affirme que les taux de fret sont déjà trop élevés à l'heure actuelle, et il ajoute que ce qu'il faut, ce n'est pas une augmentation, mais plutôt une réduction.

Le premier ministre de la Saskatchewan M. T.-C. Douglas, a protesté, lui aussi, contre la demande de l'Association canadienne des chemins de fer.

Le premier ministre de la Colombie canadienne a déclaré, pour sa part, qu'il étudie sérieusement la situation. Un de ses ministres, cependant, s'est vigoureusement prononcé contre la proposition d'augmenter les taux de fret.

Plusieurs hommes d'affaires influents de Vancouver — et aussi dans les provinces maritimes — ont fait savoir en termes clairs et nets qu'ils feront tout leur possible pour empêcher l'augmentation.

Un nouveau parti

Toronto. — Le journal bimensuel le "Labor Challenge" a annoncé la fondation du Revolutionary Workers Party of Canada, un nouveau "parti communiste".

Un communiqué dit que le parti a été formé à un congrès de deux jours à Toronto. Il dit aussi qu'après lecture d'un "rapport international détaillé, le congrès a voté, à l'unanimité, de demander à la "Quatrième Internationale" de reconnaitre le nouveau parti comme sa section canadienne".

La Quatrième Internationale a été fondée en 1938 par Léon Trotsky "sur les enseignements fondamentaux de Marx, d'Engels, de Lénine et des quatre premiers congrès du Comintern", dit le communiqué.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 1é novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an: Etats-Unis et Québec, $2.50 par an: Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 16 OCTOBRE 1946

Le sens d'une condamnation

Les barbares modernes continuent leur oeuvre. Aux crimes sans nombre dont ils se sont déjà rendus coupables, contre les droits de Dieu et de l'homme, contre les libertés les plus nécessaires à la vie, ils viennent d'en ajouter un autre.

Le dictateur rouge de la Yougoslavie, qui avait privé brutalement les catholiques d'une bonne part de leurs libertés religieuses et mis à mort plus de deux cents prêtres, a fait condamner à seize ans de travaux forcés le plus connu et le plus intrépide de leurs défenseurs, Son Excellence Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb et primat de Croatie.

La conclusion du procès était prévue. Aussitôt après son arrestation, on savait que l'éminent prélat serait condamné à mort ou à une longue détention. Les méthodes habituelles des communistes ne permettaient pas de doute à ce sujet. Quand ils veulent supprimer les personnes influentes et courageuses qui s'opposent à leurs desseins, l'arrestation équivaut chez eux à la condamnation. Le procès qui suit n'est qu'une mauvaise caricature de la justice. Celui de Mgr Stepinac, comme tant d'autres bien connus, a été accompagné d'une intense propagande de la presse et de la radio, entièrement aux mains de l'Etat, contre l'accusé. Au moment même où il prétendait instruire sa cause, l'Etat le condamnait.

La Yougoslavie nous aura donné un nouvel exemple des moeurs judiciaires des communistes. Elles sont dégoûtantes.

* * *

Le crime pour lequel Mgr Stepinac a été condamné, ç'a été de dénoncer, par tous les moyens à sa disposition, les actes de violence commis sur les personnes et sur les biens, l'arrestation et l'assassinat de centaines d'innocents; de se faire, en un mot, le porte-parole et le défenseur des persécutés. Il a réclamé pour eux les droits à la justice et à la liberté. Cela a toujours été et sera toujours un crime aux yeux des communistes qui détiennent le pouvoir, en quelque pays que ce soit.

Il fallait, pourtant, donner à la condamnation une apparence de justice. Le dictateur Tito accusa Mgr Stepinac de collaboration avec les nazis.

La mauvaise foi est évidente pour tous ceux qui connaissent l'attitude et les déclarations de l'archevêque.

Au mois de novembre 1942, au moment de la domination toute puissante des nazis, Mgr Stepinac et les autres évêques croates déclaraient: "Personne ne peut nier que nous avons été témoins de terribles atrocités et d'actes de violence. . . L'Eglise se doit de réclamer le plein respect des droits de la personne humaine, sans tenir compte de l'âge, du sexe, de la religion, de la nationalité ou de la race, parce que tous les hommes sont enfants de Dieu et que le Christ est mort pour tous."

En 1943, Mgr Stepinac dénonçait, du haut de la chaire, les violences des chefs nazis. "Ils peuvent disposer de toutes les armées du monde, disait-il, ils peuvent posséder tous les instruments matériels, toute la presse, tous les postes de radio et tous les cinémas, mais il y a une chose qu'ils ne peuvent avoir: la maîtrise des coeurs qui appartient à Dieu." Dans un autre sermon de la même année, il condamnait les théories racistes: "L'Eglise catholique ne voit dans les races et les nations que des créatures de Dieu. Elle préfère ceux qui ont un coeur noble à ceux qui ont un poing puissant. A ses yeux, tous les hommes sont égaux, qu'ils soient européens ou noirs de l'Afrique centrale."

L'homme qui, au risque de sa vie, combattait publiquement les oppresseurs et mettait les fidèles en garde contre leurs fausses doctrines, ne pouvait collaborer avec eux.

A l'occupation nazie succéda le régime communiste. Le changement n'apporta aucun soulagement aux chrétiens et aux patriotes de la Yougoslavie. La violence ne fit que changer de mains. Les atrocités de toutes sortes et les assassinats continuèrent.

L'archevêque de Zagreb dut encore élever la voix; il dénonça ouvertement les nouveaux persécuteurs. Pour briser sa résistance, les communistes décidèrent de s'emparer de lui, de le priver de toute liberté.

C'est là tout le sens du procès qui vient de se terminer, comme on l'avait partout prévu, par une condamnation.

Le peuple de Croatie ne s'y est pas trompé. Les dépêches nous disent que, durant tout le procès, les foules remplirent les églises afin de prier pour leur courageux défenseur. Les autorités communistes s'en alarmèrent au point de défendre les réunions devant les églises.

* * *

Au cours de son procès, Mgr Stepinac a dit à ses juges communistes: "L'homme ne peut vivre seulement de matérialisme. Si les communistes ont le droit de lutter pour leurs théories matérialistes, nous avons aussi le droit de combattre pour le christianisme."

Mais ce droit, les communistes le refusent à ceux qu'ils ont, par la violence, soumis à leur pouvoir. Ils nous en ont donné une autre preuve en condamnant à la prison et aux travaux forcés l'un des plus héroïques défenseurs des libertés chrétiennes.

S. P.

En lisant les journaux

Aliment essentiel

L'EVENEMENT JOURNAL. — Les décisions administratives sur les subsides et les prix du lait, qui font l'objet de tant de protestations et de commentaires, ne laissent point de ramener l'attention sur l'un des aliments les plus nutritifs et les moins dispendieux qui soient. Le lait à quinze sous la pinte reste encore à la portée de toutes les bourses, même les plus modestes; il vaut encore mieux que la plupart de ces breuvages légers, de ces liqueurs dits rafraîchissantes qui se détaillent à profusion sur tous les comptoirs à dix sous la bouteille. Une pinte de lait renferme deux livres et demie de l'aliment naturel le plus complet qui existe; ce n'est plus la nourriture réservée aux enfants; les adolescents et les adultes doivent en faire un usage fréquent s'ils veulent retrouver dans sa forme condensée les éléments de force et de récupération dont le corps humain a absolument besoin. Le lait est indispensable à la santé d'un peuple jeune et vigoureux.

Les élections polonaises

AMERICA, New-York. — Qu'est-ce que les Etats-Unis font en ce moment pour s'acquitter de leur obligation envers le peuple de Pologne? C'est maintenant, et non pas seulement à la veille des élections, que notre pays devrait faire le nécessaire pour que le gouvernement provisoire tienne des élections libres.

Le régime actuel fut créé par les Trois Grands à Yalta. Il n'appartient pas exclusivement à ce régime de décider quelles seront les conditions de cette élection d'où sortira un gouvernement censé représentatif.

Toutefois, d'après W. H. Lawrence, du "New-York Times", qui vient de terminer une série d'interviews avec les chefs politiques de la Pologne, presque tous les chefs de la gauche admtttent que les élections de novembre prochain ne seront aucunement libres comme les démocraties occidentales l'entendent. Elles ressembleront plutôt aux élections soviétiques. Ce qui signifie, en somme, que la seule concession qu'on nous ait faite est sur le point d'être retirée. Il n'y a qu'une vigoureuse protestation de la part des Etats-Unis qui puisse changer les choses.

Point n'est ici question d'intervenir dans la politique intérieure de la Pologne. Toute l'histoire des négociations des Grands Trois au sujet de la Pologne n'a été en fait qu'une série d'interventions, à ce compte-là. A moins que le gouvernement provisoire de la Pologne ne respecte les clauses des accords de Yalta, les élections de novembre prochain ne seront qu'une intervention de plus attentant à la liberté du peuple polonais.

Un problème difficile

L'INFORMATION, Québec. — Le coût de la vie et la question des salaires est ce qui, en ce moment préoccupe le plus, et à juste titre, le patron et l'ouvrier, le producteur et le consommateur.

Dans la solution du problème actuel, dont nous a doté la dernière grande guerre, il importe d'user d'une très grande prudence et d'exposer les choses bien clairement afin de ne pas ajouter de nouvelles complications à celles qui existent actuellement.

Le coût de la vie a augmenté sensiblement; il n'est plus en conformité, dans bien des cas, avec les salaires payés dans l'industrie et le commerce, et d'aucuns concluent, sans rechercher la cause profonde et peut-être unique de cet état de choses déplorable, à l'exploitation des salariés par les producteurs, les manufacturiers et les vendeurs.

D'autres ne voient dans l'obstination de l'industrie à ne pas accorder les augmentations de salaires demandées qu'une manoeuvre pour réaliser de plus gros profits. La vérité est toute autre. Le mal dont on se plaint ne vient pas de profits, prétendus excessifs, des compagnies de fabrication ou de distribution mais bien de la difficulté où l'on est d'opérer le rajustement des salaires non seulement avec le coût de la vie mais encore avec le coût de production.

Il est évident que les manufacturiers de produits, dont les prix sont soumis au plafonnement, ne peuvent accorder des augmentations de salaires à leurs employés et continuer à écouler ces mêmes produits aux prix actuels du marché. La levée de ces plafonnements pourrait en quelque sorte, résoudre le problème en ce qui concerne les manufacturiers, en leur permettant, non seulement d'augmenter les salaires mais aussi le prix de vente de leurs produits, mais il en résulterait inévitablement, une hausse additionnelle du coût de la vie qui ferait plus que contre-balancer les augmentations reçues. L'ouvrier canadien ne serait pas plus avancé et le coût de revient de nos produits deviendrait trop élevé pour que nous puissions les écouler sur les marchés extérieurs dont pourtant nous avons un besoin impérieux pour maintenir notre niveau d'existence actuel.

L'infiltration communiste

LE SOLEIL. — L'Amérique est infestée des germes du communisme, déclare le Cardinal Spellman, archevêque de New-York; dans tous les rangs de la société, il répand sa doctrine perverse qui s'attaque aux hommes de bonne volonté, aux meilleurs citoyens afin de les gagner à sa cause et de propager ainsi la confusion et le chaos par toute la nation. Le prélat dénonce les manoeuvres de ses agents qui s'infiltrent dans les rouages de l'administration, dans l'industrie, dans les syndicats ouvriers, dans l'enseignement et même jusque dans les rangs des troupes armées du pays. Partout, le communisme cherche à exercer son influence, à désorganiser la nation et à préparer la révolution de demain. Soyons sur nos gardes, s'écrie le cardinal Spellman.

Les coopératives canadiennes et l'impôt sur le revenu

(Un résumé de la question)

par Louis-Joseph Marcotte, de la Revue "Ensemble"

Le débat concernant la taxation des coopératives vient pratiquement de se clore à la suite de l'adoption d'une nouvelle législation par le Parlement fédéral. L'occasion est donc propice pour présenter aux coopérateurs un résumé de la question et rappeler les différentes phases qui ont conduit les coopératives à leur status actuel devant le fisc.

1ère phase: Loi de 1917 et amendement de 1930

La loi de l'impôt sur le revenu au Canada date de l'année 1917. Cette loi, dans sa rédaction première, était difficile d'interprétation en ce qui avait trait aux coopératives. Deux litiges qui eurent leur dénouement en Cour suprême (cause "Fraser Valley Milk Producers Association vs Ministre du Revenu national 1929, S.C.R., 435" et cause "Saskatchewan Co-operative Wheat Producers Association vs Ministre du Revenu national 1930 S.C.R. p. 402") le montrent bien.

A la suite de ces jugements et à la suite aussi de représentations faites par une délégation de coopérateurs auprès du premier ministre du temps, l'hon. Mackenzie King, et de plusieurs autres ministres dont celui des Finances, les coopératives obtinrent un amendement à la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, en 1930. C'est à cette occasion que fut inséré dans les Statuts ce fameux article 4 (p) dont on a tant parlé au cours des derniers mois.

Cet article 4 décrète que "les revenus suivants, ne sont pas sujets à l'impôt", revenus qui sont énumérés dans les différents alinéas de (a) à (y). L'alinéa (p) est ainsi conçu:

"(p) Le revenu des compagnies et associations coopératives de cultivateurs, de laitiers, d'éleveurs de bétail, de fructiculteurs, d'éleveurs de volailles, de pêcheurs et autres compagnies et associations coopératives du même genre, qu'elles aient un capital-actions ou non, organisées et exploitées sur une base coopérative, lesquelles organisations

(a) mettent sur le marché les produits des membres ou actionnaires de ces organisations coopératives avec l'obligation de leur payer le produit des ventes sur la base de la quantité et de la qualité, moins les dépenses et réserves nécessaires;

(b) achètent des fournitures et du matériel pour l'usage de ces membres avec l'obligation de les mettre en possession de ces fournitures et de ce matériel au prix coûtant, plus les dépenses et réserves nécessaires.

"Ces compagnies et associations peuvent mettre sur le marché les produits de personnes qui ne sont pas membres de la compagnie ou association ou acheter des fournitures et du matériel pour l'usage de ces derniers, pourvu que leur valeur ne dépasse pas 20 pour cent de la valeur des produits, fournitures ou matériel mis sur le marché ou achetés pour les membres ou actionnaires.

"Cette exemption doit s'étendre aux compagnies et associations possédées ou contrôlées par ces compagnies et associations coopératives et organisées en vue de financer leurs opérations."

Le fait est qu'à la suite de l'insertion de l'article que nous venons de citer dans la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, les coopératives jugèrent qu'elles n'étaient pas sujettes à l'impôt. Cependant, des divergences d'opinions ne manquèrent pas de surgir relativement au sens de certains mots, et l'interprétation de l'article devint encore plus difficile à mesure que les coopératives élargissaient le champ de leurs opérations et s'appliquaient à rendre de nouveaux services.

De plus, en 1940, le Gouvernement fédéral, pour obtenir les fonds dont il avait besoin pour la poursuite de la guerre, augmenta les taux de l'impôt sur le revenu et vota même une loi spéciale ayant pour effet de taxer les surplus de bénéfices. Il n'en fallait pas moins pour que les entreprises non-coopératives commencent à protester et à se plaindre, sous prétexte que les coopératives jouissaient de privilèges injustifiés. De fait, ces protestations des entreprises capitalistes contre les prétendus traitements de faveur des coopératives n'étaient pas dictées par un esprit de justice et d'équité; elles manifestaient plutôt l'inquiétude d'adversaires qui voyaient l'expansion toujours plus considérable du mouvement coopératif et ne pouvaient réussir à l'enrayer. De toute façon, le Gouvernement fédéral décida de tirer la situation au clair.

2e phase: Enquête d'une Commission royale

Le 16 novembre 1944, un arrêté en conseil était approuvé nommant cinq commissaires pour enquêter:

"(a) sur la situation actuelle des coopératives en ce qui concerne l'application, à ces coopératives, de la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu et de la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfice, et

(b) sur l'organisation et les méthodes et les opérations commerciales desdites coopératives, ainsi que sur toute matière pertinente à la question de l'application des mesures d'Impôt sur le revenu et de surplus de bénéfices, et

(c) sur la situation comparative, à l'égard de l'imposition, sous le régime desdites lois, des personnes exerçant un genre quelconque de commerce en concurrence directe avec les coopératives".

Le juge Errol McDougall, de Montréal, juge de la Cour du Banc du Roi de la province de Québec, était le président de la Commission. Les autres commissaires étaient: MM. Jean-Marie Nadeau, avocat et professeur d'économie politique à l'Université de Montréal; G.-A. Elliot, professeur d'économie politique à l'Université de l'Alberta; B.-N. Arnason, sous-ministre du département de la coopération et du développement coopératif en Saskatchewan; et J.-J. Vaughan, de Toronto, ancien président de la Compagnie T. Eaton.

Les séances publiques de la Commission se sont tenues du 15 janvier au 3 mai 1945 aux endroits suivants: Vancouver, Calgary, Régina, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Moncton et Halifax. La Commission a reçu environ 175 mémoires présentés par des coopératives, des Chambres de Commerce, des corporations, des firmes, des particuliers et des corps publics. De plus, trois des commissaires passèrent six semaines en Grande-Bretagne pour y étudier sur place la situation des coopératives en regard de l'impôt, tandis que les deux autres, accompagnés de l'avocat-conseil de la Commission se rendirent aux Etats-Unis pour y faire un travail du même genre.

Les Commissaires ont fourni leur rapport et leurs recommandations au Président du Conseil Privé le 25 septembre 1945. Ce rapport et ces recommandations furent ensuite déposés à la Chambre des Communes le 26 novembre suivant.

Dans le numéro de janvier 1946 de la revue "Ensemble", Mtre François Jobin a exposé quel aurait été le statut fiscal des principaux types de coopératives que nous avons dans la province de Québec, si le Parlement fédéral avait donné suite, sans rien changer, aux recommandations des Commissaires; aussi ne croyons-nous pas opportun d'y revenir. Tout de même, nous conseillons au lecteur de référer à cet article de Mtre Jobin s'il veut faire le lien entre les différentes étapes qui ont conduit à la situation actuelle.

A la suite de la publication du Rapport et surtout à la suite du Discours du Trône qui annonçait l'intention du Gouvernement de légiférer en matière de taxation des coopératives, les adversaires de la coopération entrèrent de nouveau dans la mêlée. C'est ainsi que l'Association des Payeurs de Taxes fit une rude campagne dans les journaux et à la radio pour discréditer les coopératives et demander qu'elles soient sou-

(suite à la page 3)

Conseils d'hygiène

Les aliments frais

Les hygiénistes condamnent les aliments recuits ou trop cuits, dont la vie moderne abuse. Les experts des services d'hygiène alimentaire, à Ottawa, nous rappellent l'importance des aliments frais dans un régime sain. Des symptômes comme les maux de tête, la lassitude, la pâleur du teint, le manque de résistance à la fatique ou à l'infection, peuvent indiquer le besoin d'aliments frais.

* * *

L'empoisonnement du corps

L'impression de lassitude révèle parfois un véritable empoisonnement du corps. Cette impression est très fréquente parmi les employés de bureau. Ce qu'il faut, disent les hygiénistes fédéraux, c'est du grand air, et de l'exercice adapté à l'âge et à l'état physique de chacun. Rien de mieux pour dissiper la lassitude consécutive aux heures de bureau.

* * *

Combustibles dangereux

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social attire l'attention sur les risques de certains succédanés aux combustibles ordinaires. Des rapports venus des Etats-Unis signalent des accidents survenus à des personnes qui avaient jeté au feu de vieilles batteries de piles électriques, par exemple. Ne jetez pas, dans le feu, des matières qui ne sont pas spécifiquement destinées à la combustion, à cause du danger de provoquer des émanations nocives, voire des explosions.

* * *

Maux de dents et maux de tête

Les maux de dents des ouvriers font perdre tous les ans des milliers de dollars à l'industrie. Un hygiéniste s'exprime de cette manière: Les maux de dents entraînent des maux de tête. Consultez souvent votre dentiste, pour éviter la perte de temps et de salaire que des maux de dents vous causeraient.

CARTES PROFESSIONNELLES

"Nous vous servons mieux"

Les coopératives canadiennes...

(suite de la page 2)

mises sans restrictions à l'impôt. Mais les représentants des coopératives défendirent énergiquement leur position. A plusieurs reprises, au cours du printemps, des délégués du Conseil canadien de la Coopération et de la Co-operative Union of Canada rencontrèrent le ministre des Finances, plaidèrent la cause des coopératives et apportèrent des suggestions pratiques en marge des recommandations de la Commission royale.

C'est dire que de part et d'autre, on attendait avec impatience le discours du budget dans lequel le ministre des Finances devait exposer sa politique fiscale.

3ème phase: Discours du budget et résolutions budgétaires

Le très honorable J.-L. Ilsley prononça son discours le 27 juin dernier, et l'essentiel de sa politique concernant la taxation des coopératives fut inscrit dans les résolutions budgétaires soumises subséquemment à l'étude de la Chambre. On trouvera à la page 7 de la revue "Ensemble" le texte de ces résolutions et l'interprétation qu'en ont donnée les représentants de la "Co-operative Union of Canada" et du "Conseil Canadien de la Coopération" à la suite des explications qu'ils ont reçues des officiers du ministère des Finances. Le mémoire auquel nous référons présentement indique aussi la portée probable qu'auraient eue ces résolutions si elles étaient devenues loi. Mais il ne s'agissait là que d'une première étape de la procédure parlementaire. On sait en effet que les résolutions budgétaires sont rédigées en termes plutôt vagues et ne donnent qu'un résumé, si l'on peut dire, de la politique financière du Gouvernement. Les députés discutent sur ces résolutions initiales, en demandant des modifications s'il y a lieu, puis le ministre des Finances présente ensuite un projet de loi qui tient compte des amendements qu'ont pu obtenir les députés.

4ème phase: Amendements apportés aux résolutions

L'étude des résolutions budgétaires auxquelles nous venons de faire écho a donné lieu à un vif débat à la Chambre des Communes. Sous la pression des représentants du C.C.C. et de la C.U.C., à la suite de la réception de milliers de lettres de protestations venant des coopérateurs et grâce à l'influence de sénateurs, le Gouvernement a jugé bon d'apporter certaines modifications aux résolutions initiales.

La résolution 12, entre autres, a subi plusieurs changements. C'est ainsi qu'à l'alinéa (a), on a remplacé les termes "durant les six mois suivants" par "durant les douze mois suivants", ce qui veut dire que les coopératives auront un an au lieu de six mois pour payer leurs ristournes.

A l'alinéa (b), on a biffé la clause qui interdisait de déduire du revenu imposable les ristournes créditées antérieurarement à l'année 1941.

Une autre modification importante est celle du nouveau sens à donner au mot "clients". Dans son discours du 27 juin, l'hon. Ilsley avait spécifié que le mot "clients" signifiait les membres et les non-membres et que, par conséquent, en ce qui a trait aux ristournes, les uns et les autres devaient être traités sur un même pied. Lors du débat sur la résolution 12, l'hon. Abbott, ministre suppléant des Finances, a dit qu'à la suite des protestations d'un grand nombre de coopérateurs, les coopératives auraient la liberté de remettre une ristourne à leurs sociétaires seulement, quittes à verser l'impôt sur les revenus provenant des affaires transigées avec les personnes qui ne feront pas partie de la société. C'est dire, en d'autres termes, que d'après la nouvelle interprétation, les coopératives ne seront pas obligées de payer les mêmes ristournes aux membres et aux non-membres si elles veulent déduire ces ristournes de leur rvenu imposable.

Les propositions générales énoncées dans les résolutions budgétaires ont été adoptées à la Chambre des Communes, le 30 juillet, par un vote à main levée de 70 voix contre 56. Le projet de loi devant déterminer de quelle façon précise les coopératives devront payer l'impôt a été déposé à la Chambre le 9 août.

5ème phase: Projet de loi

Le projet de loi présenté à la Chambre n'avait pas trait uniquement aux coopératives, il se rapportait aussi, comme les résolutions budgétaires, d'ailleurs, à plusieurs changements à apporter à la Loi dite de l'Impôt sur le revenu. De tous ces amendements proposés, néanmoins, ceux concernant les coopératives furent le plus âprement discutés.

En deuxième lecture, les défenseurs des coopératives ont obtenu une autre concession de la part du Gouvernement. Cette concession revêt une grande importance puisqu'elle exempte de l'impôt les placements des unions régionales des Caisses populaires. D'après le projet initial, les Caisses populaires étaient exemptées, mais les Caisses régionales, qui reçoivent les excédents de fonds des caisses locales ne l'étaient pas complètement.

Le projet, avec les modifications mentionnées et certaines autres d'ordre plutôt technique, a été adopté en deuxième lecture par un vote de 84 à 64, le 13 août.

Avant la troisième lecture du bill, le 20 août, une motion oppositionniste à l'effet que le projet devait être soumis de nouveau au comité plénier en vue d'un nouvel examen des clauses "du trois pour cent", de la rétroactivité, et du dégrèvement d'impôt pendant trois ans des nouvelles coopératives (motion qui équivalait en somme à demander l'exemption totale d'impôt pour les coopératives), a été défaite par 82 voix à 69. Après quoi, le projet de loi a été adopté en troisième lecture sur division.

6ème phase: La loi

Comme nous ne donnons dans cet article qu'un résumé des diverses étapes qui ont conduit à la taxation des coopératives, nous nous abstiendrons d'analyser ici les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu telle qu'amendée. Nous renvoyons le lecteur à la page 10 du présent numéro de notre revue. Il y trouvera le texte d'un mémoire préparé conjointement par le C.C.C. et la C.U.C. ainsi que certaines notes rédigées par Mtre François Jobin, en marge des amendements prévoyant la taxation des coopératives.

Conclusion

Il est encore trop tôt pour prévoir toutes les conséquences des récents amendements apportés à la Loi de l'impôt sur le revenu. Il appartient à tous les coopérateurs d'étudier la question avec le plus grand soin et de tâcher de voir dans quelle mesure la coopérative dont ils sont membres sera affectée.

Pour leur part, les officiers du Conseil Supérieur de la Coopération et du C.C.C. continuent leur travail et ils pourront donner au moment opportun les directives que l'on attend d'eux.

Restons unis, solidaires et disciplinés comme au cours des derniers mois et nous pourrons vaincre toutes les difficultés qui pourront se présenter dans l'avenir.

Louis-Joseph MARCOTTE



CBK, 540 klcs. — Emissions françaises pour la semaine du 21 au 26 octobre. L'horaire est donné en heure normale des montagnes.

Lundi 21 octobre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mardi 22 octobre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Céleste et Valentin
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mercredi 23 octobre
4h.00 à 4h.15 p.m. — Musique et Littérature.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Jeudi 24 octobre
4h.00 à 4h.15 p.m. — Prenons le Thé.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Les Voix du Pays.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Vendredi 25 octobre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Samedi 26 octobre
3h.00 à 3h.15 p.m. — La Bonne Chanson.
3h. 15 à 3h. 45 p.m.—Questionnaire de la Jeunesse.
3h.45 à 4h.00 p.m. — Radio-journal.

Berthe Baril

Watrous, le 8 octobre 1946.

DONNELLY

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à la famille Rosario Blais, qui a acheté la ferme de M. Edouard Pérée. Ce dernier projette de déménager dans la région de Dawson Creek.

M. Philippe Tanguay est à l'hôpital de McLennan où il a dû subir une opération majeure. On rapporte qu'il prend du mieux. Espérons qu'il nous reviendra sous peu parfaitement rétabli.

Le jeune garçon de Mme Casault part ces jours-ci pour l'institut des sourds-muets à Montréal. Nous lui souhaitons bonne chance et avons l'espoir que les résultats lui seront favorables.

Les battages sont enfin presque terminés. A part quelques champs, dont le rendement a été bas, la récolte, en général, approche la moyenne. Remercions-en la Providence.

A l'occasion du départ de leur compagnon estimé Charles Cimon pour l'école d'agriculture de Vermillion. Nos jeunes se réunissaient dimanche soir à sa demeure pour lui offrir leurs voeux de succès dans ses nouvelles études. La soirée fut très agréable par ses divertissements de jeux, musique et chants canadiens. Tous revinrent enchantés de leur belle veillée dont ils conserveront un heureux souvenir. Il est évident que la jeunesse donnellienne désir un peu plus de distractions. La chose semble nécessaire si nous voulons garder nos jeunes à la terre. Des grands éducateurs insistent sur l'importance des jeux et, à leur avis, les personnes d'âge mûr feraient une grave erreur en n'encourageant pas la jeunesse à s'intéresser à des jeux honnêtes.

Une note imprévue

L'élève lit: "Un "tan" piqua son cheval qui prit le mors aux dents."

Le professeur le reprend: —Prononcez "ton".

—Dois-je lire la note au bas de la page?

—Oui, lisez la note.

L'élève lisant: "Il y a encore des imser..

LAMOUREUX

Pour tous ceux qui ont connu M. l'abbé Benoit Marchand, ce fut une pénible surprise d'apprendre sa mort tragique survenue le 6 octobre. Nous comprenons que les paroissiens de Bonnyville et de Picardville ont été plus particulièrement affectés; aussi nous leur offrons nos fraternelles et sincères condoléances.

L'impression générale, confirmée d'ailleurs par les journaux d'Edmonton, était que le service et la sépulture auraient lieu à Bonnyville. En effet vingt-cinq prêtres étaient là réunis, venus prier pour leur confrère défunt et l'accompagner à sa dernière demeure. C'est seulement le mercredi à onze heures, quand le corps du défunt fut amené de Saint-Paul, que l'on apprit que l'inhumation aurait lieu à Picardville.

Le jeudi à dix heures un service solennel fut célébré en l'église de Bonnyville absolument comble pour la circonstance. M. le curé Loranger chanta la messe, assisté du Rév. Père Boucher et de M. l'abbé Connoir comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Chalifoux prononça l'oraison funèbre. R. I. P. A M. Marchand, avocat de Montréal, nous offrons nos douloureuses sympathies.

* * *

Dans notre paroisse les fermiers achèvent de battre leur récolte, mais sont souvent dérangés par la pluie et la neige. Le rendement du blé varie entre trente e tquarante-cinq minots à l'acre. Heureusement que la grève est terminée, on pourra conduire une partie du grain aux élévateurs; ce qui aurait été un sérieux problème autrement.

* * *

Dimanche dernier, nous avions le plaisir de revoir chez nous les élèves des couvents, des collèges et les jeunes qui travaillent en ville. Tous sont venus passer le jour d'actions de grâces dans leur famille.

* * *

Visiteurs: M. et Mme Théroux; M. et Mme Vennes, de Warwick; M. et Mme Tousignant et leur fille, de Grande Prairie; Mlle Germaine Houle; Mlle Germaine Godbout, normalienne; M. et Mme Laurent Lamoureux; Mlle Jeannette Lamoureux; Mlles Imelda et Gilberte Normandeau, etc. . .

Jean-Côté

Les 23, 24 et 25 septembre, il y eut corvée chez M. Tancrède Gagnon; un bon nombre de personnes répondirent à l'appel, et, le 28 septembre, Tancrède et sa famille purent quitter leur trois graineries pour entrer dans leur nouvelle maison. Merci aux coopérateurs.

* * *

Le 2 octobre, à trois heures de l'après-midi, notre curé prépare les enfans à la confession et les confessent; le soir, heure sainte de onze heures à minuit et une quinzaine de communions à minuit.

Le premier vendredi du mois, grand'messe à 8 heures avec 40 communions à l'école Landry.

Le mois du Rosaire se fait chez M. Charles Boucher avec notre curé qui y préside.

Les 5 et 7 octobre, corvée de bois, pour le placer, le corder. Guy Simard et André, ainsi que les enfants de Charles Boucher, méritent des félicitations pour ce travail long et pénible.

Le 5 octobre, notre curé va chercher le Frère Allie, o.m.i., à McLennan, avec permission de Mgr Langlois, o.m.i., pour venir réparer notre harmonium. Le Fr. Allie a fait un bon travail et nous l'en remercions par nos prières.

* * *

Le 6 octobre eut lieu l'ordination sacerdotale, à Legal, de notre ancien professeur à l'école Landry, Claude de Champlain; il sera avec nous pour la grand'messe du 20 octobre.

* * *

Le 8 octobre, M. Charles Boucher installe l'électricité dans son magasin et sa maison privée, avec un pouvoir de 32 volts.

* * *

Le cinquième jour du mois d'octobre, fut baptisée, à l'hôpital de McLennan, par le R. Père J Marsan, o.m.i., Marie-Doris-Yvonne Rondeau, enfant de Lionel Rondeau et de Jeannette Laliberté; les parrain et marraine ont été Aurèle Rondeau et Yvonne Bourgeois. Bienvenue à notre nouvelle paroissienne et félicitations aux parents.

* * *

Les battages sont passablement avancés, et, si le bon Dieu nous continue notre belle température, ils seront bientôt terminés. Ne manquons pas de continuer de remercier le bon Dieu.

* * *

Le 20 octobre sera le dimanche de la Propagation de la Foi. Montrons-nous généreux comme l'an dernier. L'argent que le Maître met entre nos mains, Il nous en demandera compte; servons-nous-en toujours pour la plus grande gloire de Dieu; usons-en sans en abuser..

MORINVILLE

Enfin! la semaine est finie et nous en sommes heureux, car elle a été si féconde en événements tragiques que nous en étions tout bouleversés. Le malheureux accident de Saint-Paul qui a emporté quatre personnes parmi lesquelles le curé de Bonnyville, nous a tenus dans l'anxiété durant toute la semaine. Nous voulions avoir des détails et ils sont arrivés plus ou moins consolants. Enfin, tout est fini et M. Marchand dort dans le cimetière de Picardville, dans cette paroisse qu'il avait si bien organisée. Qu'il repose en paix en attendant le grand jour de la Résurrection!

* * *

Nous aurons, cette semaine, le vingt-cinquième anniversaire de la mort de M. Gauthier, prédécesseur de notre curé dans cette paroisse. Il nous laissait le 18 octobre 1921. C'est dire que le temps passe vite et tout de même le souvenir de ce cher curé reste toujours gravé dans la mémoire et le coeur de ses anciens paroissiens. C'est pourquoi ils auront un service lundi, le 21, pour leur ancien pasteur. Nul doute que tous les anciens seront là pour entendre l'éloge funèbre qui sera prononcé par un protégé du temps et puis pour prier encore pour son âme. Nous espérons bien qu'elle est rendue au paradis depuis longtemps; tout de même, l'Eglise nous invite à prier pour ceux qui sont morts depuis bien des années. Il y a, paraît-il, tant de pauvres âmes qui sont abandonnées dans le purgatoire et auxquelles personne ne songe.

* * *

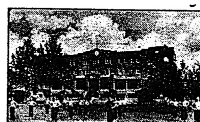
L'on nous dit même qu'une plaque de marbre sera placée dans notre église nous rappelant le souvenir de ce bon curé qui a passé au milieu de nous en faisant le bien. Donc à lundi le 21 de ce mois!

* * *

Et notre nouveau médecin n'est pas encore arrivé. L'on est à aménager la maison qui devrait être prête bientôt. Inutile de dire que ce nouveau paroissien est attendu avec hâte et sera le bienvenu au milieu de nous. La même gentille bienvenue à toute sa famille.

* * *

Nos fermiers sont à finir les battages et si le temps se tient tant soit peu beau, tout devrait être fini cette semaine. Nous en sommes au dernier tiers et Dieu sait si l'on se dépêche de tout côté. L'on nous dit que le rendement est tout à fait satisfaisant et nos cultivateurs en sont tout heureux.



JUNIORAT ST-JEAN

Le 10 septembre le juniorat ouvrait de nouveau ses portes, et cent cinquante élèves environ, parmi lesquels nous comptions soixante-dix nouveaux, répondaient à l'appel. Avec les RR. PP. Beauchamp, Bélanger, Duhaime et Douziech à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue, le personnel enseignant s'élève maintenant à quinze professeurs.

Tous ces jeunes sont entrés avec les plus solides résolutions de voir leurs efforts couronnés de succès. Mais que sont les beaux élans de la volonté s'ils ne sont appuyés sur Dieu? Aussi, après quelques jours d'essai de nos forces, nous avons laissé pour quelque temps nos livres et nos classes pour nous plonger dans la retraite et implorer le secours de Dieu. Prêchée par le R. Père Tardif, dont on connait l'éloquence et l'esprit apostolique, la retraite a été, cette année, en même temps une réfection et un régal.

Pour ajouter au lustre et aux bienfaits de ces exercices le R.P. Prédicateur prêcha samedi soir une brillante heure-sainte où il nous invita à nous asseoir souvent au banquet de l'Eucharistie.

* * *

Le 30 septembre les Rhétoriciens allèrent assister à la messe de Minuit à la cathédrale.

Le lendemain matin tous les élèves assistèrent à la grand'messe de clôture du Congrès d'Action catholique qui se tenait depuis dimanche le 29. A cette occasion, ils eurent le bonheur d'entendre les éloquents sermons que prononcèrent NN. SS. Pocock et Routhier.

Après la messe nous envahissions les deux autobus qui nous attendaient pour nous conduire à Saint-Albert, où il nous était donné de satisfaire et notre piété et notre besoin de nous délasser par le jeu. Dans la crypte de l'église, nous avons pu prier sur les tombeaux des grands missionnaires qui ont illustrés l'Ouest canaiden de leurs travaux apostoliques.

Dans l'après-midi, les plus jeunes d'entre nous jouèrent une partie de balle-au-camp contre l'équipe de Saint-Albert. Les nôtres durent céder la palme à leurs adversaires.

A notre retour au Juniorat, heureux d'un jour si bien employé, nous chantions avec entrain toutes les chansons et tous les canons de notre répertoire.

* * *

Le 6 octobre nous recevions les résultats de nos élections tenue le 25 septembre. En voici les détails. Président: P. Pariseau; admoniteur des grands: G. Labrecque; admoniteur des moyens: R. Fortier; admoniteur des petits: E. Lynch. Ministres: Travaux manuels: E. Boulet; Ministère d'Autel: M. Lanctôt; Ministère des Jeux: G. Voisin; Comité social: A. Kéroack; Ministère de Propagande: C. Despins. Officiers de la Caisse populaire: René Blais et G. Boulet.

Le soir du 6 octobre avait lieu le banquet officiel des ministres de notre Cité pour le premier trimestre.

* * *

C'est avec peine que nous apprenions la mort de M. Lafrance, père de notre confrère Daniel, et de M. Tétreault, frère des RR. PP. Tétreault, décédé accidentellement le 6 octobre. Aux trois et à leurs familles nos plus vives condoléances.

* * *

Mardi le 8 octobre, nous étions très heureux de voir parmi nous un ancien qui dirige l'une des plus grandes organisations sportives des Etats-Unis. C'était M. J. Gottselig, gérant et entraineur de l'équipe des Chicago Black Hawks. Tout en nous adressant la parole il témoigna sa grande reconnaissance envers son Alma Mater. Il nous parla longuement de son métier de gérant-entraineur et aussi de celui de joueur. Le soir nous nous rendions à l'arène pour être témoins d'une impressionnante partie d'exhibition contre les Kansas City Plamors.

* * *

Le 9 octobre, Léopold Douziech, l'étoile de l'équipe des "Cardinals", nous faisait l'honneur d'une visite. Déjà habile receveur et lançeur des clubs du Juniorat, il vit ses aptitudes grandir toujours jusqu'à conduire son équipe au championnat provincial.

* * *

Dimanche le 13 octobre les "Juniors" de la ligue de balle-au-panier se mesurèrent contre l'équipe du Collège St-Antoine dans le gymnase du Collège St-Joseph et remportèrent une brillante victoire.

Conseil

Un éminent politicien donnait ce conseil à un jeune candidat: "Ne vous énervez pas avant de prononcer un discours. Faites comme moi. Chaque fois que je me lève pour parler en public, je prends le temps de regarder la foule et je me dis en moi-même: "Quel tas d'imbéciles!" Ca me donne de l'aplomb."

McLennan

Le baptême de la nouvelle cloche

Dimanche, le treize octobre, à trois heures de l'après-midi, une foule nombreuse s'assemblait à McLennan, dans la future cathédrale du Vicariat Apostolique de Grouard, pour l'imposante cérémonie du baptême de la nouvelle cloche.

Cette cloche, provenant de la fonderie Mears & Stainbank de Londres, Angleterre, a été fournie à Mgr Langlois, o.m.i., par la Compagnie Morissette, de Québec. Elle pèse treize cents livres. Autrefois, elle sonnait les offices de l'église paroissiale de Saint-Malo.

Son Excellence Mgr Ubald Langlois présidait la cérémonie de la bénédiction; l'assistaient, comme diacre et sous-diacre, les RR. PP. Joseph Habay, vicaire délégué, et Alfred Bouchard, curé de Falher.

Parmi les membres du clergé, on remarquait les RR. PP. Henri Giroux, Gérard Tessier, Marcel Proulx, Gérard Forcade, Camille Laroche, Oscar Pinard, et Albert Bouchard, tous Oblats de Marie-Immaculée.

Un bon nombre de Frères convers oblats et de religieuses des différentes communautés du Vicariat étaient présents.

On comptait de cinq à six cents personnes, représentant les diverses paroisses et missions du Vicariat. La chorale groupait plusieurs de ces représentants. On pouvait aussi noter la présence d'un certain nombre de non-catholiques.

A mesure que se déroulait la cérémonie, sous l'habile direction du R.P. Jean Marsan, o.m.i, le R. P. Léon Nadeau, o.m.i., curé de la cathédrale, en expliquait le sens à la foule.

L'office de parrain et de marraine était rempli par M. Tréflé Giroux et Mme Louis Benoit.

Après la bénédiction de l'eau qui devait servir au baptême de la cloche, le R.P. Clément Desrochers, curé de Girouxville, donna le sermon en français et M. l'abbé Aldéric Gould, curé de High Prairie, en anglais. Tous deux firent ressortir avec éloquence les leçons qui se dégagent d'une telle fête et le noble rôle de la cloche comme messagère des volontés divines. La voix de la cloche ne doit pas être seulement le son mélodieux de l'airain qui frappe notre entendement, mais le rappel et l'évocation en nos âmes chrétiennes de réalités toutes sublimes et toutes spirituelles. Tantôt la cloche sera messagère de joie, tantôt de tristesse, mais toujours elle laissera au coeur une note d'espérance en la félicité éternelle qu'elle symbolise.

Après le chant des psaumes, le baptême proprement dit, les onctions et les autres cérémonies du Pontifical, Son Excellence Mgr U. Langlois revendiqua l'honneur d'être le premier à faire résonner l'airain béni. A sa suite vinrent les parrain et marraine d'office et la foule des assistants.

Et la voix de Jean-Baptiste — car c'est le nom qu'on lui a donné au baptême — continuera à se faire entendre, comme autrefois sur les bords du Jourdain, pour attirer les coeurs au Christ.

Pour les familles des militaires

Ottawa. — Les familles de militaires qui ne trouvent pas de logements, auront la permission de s'établir dans les camps de l'armée à travers le Canada, a annoncé le ministère de la Défense.

Ce plan, qui entrera bientôt en vigueur, transformera rapidement en logis d'urgence les édifices dont on peut disposer dans les camps militaires de l'armée, afin d'offrir un abris aux soldats et à leurs familles durant la rareté des maisons d'habitation.

FORT KENT

Depuis quelques semaines, la température laisse à désirer: de la brume, de la pluie, de la neige, un peu de soleil. Malgré tout nos cultivateurs ont pu sauver la plus grande partie de leur récolte. Espérons que la Providence nous donnera du beau temps encore afin de leur permettre de tout mettre à l'abri.

A cause du dernier mauvais temps qui a rendu les chemins presque impraticables, notre dévoué curé a dû retarder sa visite pastorale. Il faut de bons chemins pour parcourir le nombre de familles qui augmentent toujours. Notre petite paroisse compte au-delà de 160 élèves, et non 120 comme il a été compris dans le dernier courrier. Malgré la mauvaise température et les mauvais chemins, notre cure et bon nombre de paroissiens se sont rendus à Bonnyville pour le congrès.

* * *

Une soirée-surprise eut lieu vendredi à l'hôtel pour fêter l'anniversaire de naissance de M. Yvon Bordeleau.

* * *

C'est avec plaisir que nous avons vu revenir la famille Thomy Collins sur sa ferme après avoir passé une année à tenir maison de pension au "Why". La place est vacante.

* * *

La famille Louis Dumaine, de La Corey, tout en se rendant au congrès visitait des parents et amis de Fort Kent.

* * *

Mme William Chalut partait dernièrement pour High Prairie rendre visite à M. et Mme Onézime Landry, son frère. Espérons qu'elle jouira d'un bon repos.

Aussi partis en visite, M. et Mme Noël Fournier, chez leurs enfants de Flin Flon.

* * *

Les travaux de notre belle salle paroissiale avancent rapidement. Tous ont hâte d'en voir l'ouverture officielle.

* * *

Nous sympathisons avec les paroissiens de Bonnyville dans le cruel deuil qu'ils viennent de subir par la perte de leur dévoué curé, l'abbé Marchand.

* * *

Naissances

Est né à M. et Mme Arthur Roy un fils baptisé sous les noms de Joseph-André. Parrain et marraine: Lucien et Julia Roy, frère et soeur de l'enfant.

Est né à M. et Mme Jean-Paul Campeau un fils baptisé sous les noms de Joseph-Denis-René. Parrain et marraine: M. et Mme Lionel Croteau, oncle et tante de l'enfant.

BONNYVILLE

Jeudi dernier, notre population se réunissait pour un dernier adieu à notre curé et une dernière prière pour le repos de son âme. Le service fut célébré par M. l'abbé Loranger, de Plamondon, assisté du R. P. Boucher, o.m.i., provincial des Oblats, et de l'abbé L. Connoir, de Fort Kent. A peu près tous les prêtres de la région assistaient. Nous avons remarqué aussi d'Edmonton, les RR. PP. Gaudet, o.m.i., du Juniorat, l'abbé Brière, du Séminaire, E. Tessier, curé de Legal, Garnier, de Lamoureux, le Père Morin, o.m.i., d'Elk Point et d'autres encore dont nous n'avons pu avoir les noms. Les porteurs étaient les quatre marguilliers: MM. J.-N. Vallée, L. Joly, N. Déry, Albert Dargis, le maire Muller et le Dr Ayotte. McKinley et Connelly étaient en charge des funérailles et conduisirent le corps de notre regretté curé à Picardville, son ancienne paroisse, où il fut inhumé. Le Dr Ayotte et sa dame et M. et Mme A. Binette accompagnèrent le corps à Picardville.

* * *

Dimanche nous eûmes le grand plaisir de voir plusieurs amis se rendre d'Edmonton à notre invitation pour notre congrès régional de l'A.C.F.A. Notre président général, le Dr Mousseau, les RR. PP. Breton, Parent, o.m.i., Berthold, o.f.m., prirent une part active au programme qui fut présidé, dans l'après-midi, par M. Laudas Joly, président du cercle local. La séance du soir fut présidée par le Dr L.-G. Ayotte, notre secrétaire. Un court programme récréatif fut donné par les élèves de St-Joseph de Bonnyville.

Après de longues discussions sur la colonisation et l'établissement de nos jeunes sur les terres, plusieurs résolutions furent adoptées qui apparaîtront dans la Survivance.

Malgré une température très mauvaise et des chemins encore pires, nous eûmes des délégués de Ste-Lina, Mallaig, St-Joseph, La Corey, Lac Froid, Holyoke et oBnnyville. Nous comprenons facilement pourquoi les autres endroits plus éloignés ne purent se faire représenter ni prendre part au congrès. Nous eûmes quand même un congrès des plus intéressants. MM. Louis Normandeau et J.-M. Fontaine prirent aussi une part très active à tout le congrès. Un banquet pour les visiteurs et les délégués fut servi à l'hôtel Belland. Nous étions heureux des bons services de Mlle Parent, employée à La Survivance. Elle fut notre secrétaire pour le comité des résolutions.

Nos délibérations eurent lieu dans la salle de l'école qui fut comble une partie de la journée. M. J.-O. Pilon donna un rapport financier de l'Association et le Rév. Père Breton un relevé historique de la radio française. Nous étions heureux de prendre contact avec le Père Berthold. Le Rév. G. Tardif, notre vicaire, résuma admirablement la journée et offrit les remerciements d'usage et si mérités à nos distingués visiteurs. M. André Déchène, avocat, nous parla de Caisse populaire et financement d'achat de terres.

* * *

Décidément la température est au pire. La neige et la pluie inquiètent ceux à qui il reste du battage à faire. Par ici presque tout le grain est battu. La luzerne attend encore.

FALHER

Les 10 et 11 octobre se tenait à Falher le congrès annuel des instituteurs et institutrices de la Division de High Prairie et des Ecoles consolidées du district. Nous remarquions parmi les distingués visiteurs et conférenciers, Son Exc. Mgr Routhier, M. Melsness, président général, M. Ainsley, secrétaire général, M. Barnett, ex-secrétaire de l'A.T.A., M. Everson, du Département d'Education, et le Dr Johns, de l'Université de l'Alberta.

Le congrès se termina par un délicieux banquet offert par nos dévouées religieuses Ste-Croix sous l'habile direction de Mme A. Lauzé.

A cette occasion le conseil municipal du village avait gracieusement offert une soirée cinématographique au théâtre Gay.

* * *

Nous apprenons avec regret l'absence par maladie du Rév. Père Frigon, o.m.i., professeur au Cours supérieur. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme Alfred Roy est gravement malade à l'hôpital de McLennan.

Plusieurs paroissiens de Falher assistèrent à la bénédiction de la cloche de la cathédrale de McLennan. Ce fut une cérémonie à la fois imposante et instructive. Puissions-nous toujours entendre la cloche qui nous rappelle nos devoirs religieux.

* * *

Le 15 octobre avait lieu à l'église paroissiale le mariage de M. Edouard Dumont, de Girouxville, à Mlle Edith Cunningham, de la mission St-Louis de Ballater. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

* * *

Baptêmes:—

Joseph-David-Jean-Guy, né le 26 septembre, baptisé le 6 octobre, enfant de M. et Mme Gérard Turcotte. Parrain et marraine: M. Georges-Etienne Turcotte et Mlle Pauline Babineau.

Le 6 également, Joseph-Paul-Albert, né le 15 septembre, enfant de M. et Mme Arsène Ethier. Parrain et marraine: M. Hermas Ethier représenté par M. Fernand Pinard et Angélina Lacoursière représentée par Armanda Bonneville.

Le 13, Joseph-Jean-Paul, né le 3 octobre, enfant de M. et Mme Albert Robertson. Parrain et marraine: M. et Mme François Aubin.

Le même jour, Joseph-Lucien Gilbert, né le 4 octobre, enfant de M. et Mme Réal Guindon. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Beaudoin.

Nos félicitations aux heureux parents.

Berlin. — Le brigadier général Robert McClure, directeur de la division de la censure dans le gouvernement militaire américain, a annoncé que l'armée américaine avait décidé de relâcher son contrôle sur la presse et la radio allemandes dans sa zone d'occupation.

McLENNAN

Une cérémonie imposante s'est déroulée dans l'après-midi de dimanche à l'occasion du baptême d'une cloche, celle de la cathédrale. Elle occupe maintenant sa place de prédilection au clocher que domine une flèche s'élançant tout droit dans l'azur limpide. Dans son armure d'airain et pour la première fois hier, la cloche a sonné victorieuse et à toute volée, pour annoncer sans doute l'authenticité de ses nouvelles fonctions dans la vie paroissiale. Son Excellence Mgr Langlois, o.m.i., officiait, et à trois heures précises, s'ouvrait la cérémonie par le chant du Miserere et de Sept psaumes, exécuté par le choeur de chant avec l'assistance de la chorale de Falher. La foule émue suivait religieusement les différentes phases expliquées par le R. P. Nadeau, o.m.i., curé. Les RR. PP. A. Bouchard, curé de Falher, et Habay assistaient Son Excellence. Plusieurs prêtres des environs avec leurs paroissiens vinrent s'unir à nous pour jouir de ce spectacle unique. Le R. P. Desrocher, de Girouxville, fit un magnifique sermon où il développa le texte: "Vous qui écoutez la parole de Dieu, n'endurcissez pas vos coeurs"; le R. P. Gould, de High Prairie, parla avec éloquence en anglais. Deux membres des plus anciennes familles catholiques établies à McLennan furent choisis comme parrain et marraine: M. Trefflé Giroux et Mme L. Benoit. Les scouts, sous la direction du Père Lessard, o.m.i., se tinrent en respect près de Son Exc. et de la cloche qui reçut le nom de St-Jean-Baptiste". Au R.P. J. Marsan incombait la tâche de maître de cérémonie.

Le cérémonial liturgique terminée, S. Exc. réclama à juste titre l'honneur de sonner officiellement pour la première fois la cloche de sa cathédrale. Vint ensuite toute l'assistance qui suivit son exemple. Plusieurs fois par jour maintenant la cloche verse et versera ses ondes sonores sur la solitude de notre village, en accents joyeux ou tristes, glorieux ou graves, selon les circonstances et les dispositions d'âme d'un chacun; mais toujours, les échos de cette musique aérienne nous apporteront une confuse nostalgie, celle des souvenirs lointains de nos carillons québecquois.

* * *

Toutes les maîtresses, religieuses et laïques, assistèrent au congrès annuel des institutrices, tenu à Falher sous la présidence de l'inspecteur d'écoles du district, M. Stéhélin.

* * *

M. et Mme Vianney Limoges demeurent maintenant au village. Ils ont la direction du bureau de poste et leur compétence nous est connue et assurée.

Castors canadiens en Argentine

Buenos-Ayres. — Le gouvernement d'Argentine s'est approprié un certain montant d'argent pour importer vingt-cinq couples de castors du Canada afin d'établir une industrie de fourrures à Tierra del Fuego.

TANGENTE

(Saints Martyrs Canadiens)

Obsèques de M. Joseph Granger

Mardi, le 8 octobre, se déroulait dans le modeste temple paroissial le service funèbre de M. Joseph Granger.

La levée du corps fut faite à domicile par le R. Père Oscar Pinard, o.m.i., curé remplaçant. La dépouille mortelle était exposée dans la demeure du défunt où répondaient aux prières présidées par toute la famille et de nombreux amis un prêtre.

Les funérailles furent célébrées par le R.P. Léon Nadeau, ancien curé de Tangente, assisté des RR. PP. Oscar Pinard et Louis-Marie Parent, comme diacre et sous-diacre. Les RR. PP. Camille Laroche, curé de Donnelly, et Hubert Marcotte, missionnaire d'Eaglesham et de Codesa, témoignèrent de leur sympathie en s'unissant aux paroissiens de l'endroit.

M. Joseph Granger laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Napoléon, Antoine et Jean Granger, de Tangente; Armand et Elphège Bédard, issus du premier mariage de son épouse; ses filles: Mme Léon Beaudoin (Lucienne Granger); Mme Joseph Chénard (Germaine), Mme Rolland Portelance (Alice); Mme Maurice Boivin (Cécile); Mme Alphonse Tailleur (Marie); Mme Philippe Dumas (Flore); Mme Gérard Lévesque (Marguerite); Mme Gérard Langlois (Rose), puis Jeanne, Thérèse et Jeanne d'Arc.

Tous les enfants du défunt, à l'exception de M. Elphège Bédard, de Morinville, et de Mme Gérard Lévesque, de Falher, demeurent et sont installés dans la paroisse de Tangente.

Nous réitérons nos sentiments de sympathie à l'épouse du défunt et à toute la famille Granger.

Baptême:—Le 3 octobre le premier enfant de M. et Mme Réal Portelance, fille née à l'hôpital de McLennan et baptisée lundi le 14 octobre sous les noms de Marie-Jeanne-Rose-Alba. Les parrain et marraine furent M. et Mme Ernest Portelance, grands-parents de l'enfant.

Félicitations aux heureux parents.

* * *

Le 29 septembre, il y eut partie de cartes à l'école au profit de la garde-malade. Les recettes s'élevèrent à $124. Nous remercions le comité qui a organisé cette soirée, ainsi que tous les paroissiens qui ont si généreusement contribué au succès de la réunion. Mme Lessard, de retour à Tangente le 1er octobre, tient à remercier personnellement le comité et les paroissiens pour l'argent donné à l'entretien de la maisonnette.

A la Chambre de Commerce

Winnipeg. — M. C.-Gordon Cookshutt, de Brandfort, Ont., a été réélu président de la Chambre de Commerce du Canada, à la fin du 17e congrès annuel tenu à Winnipeg, du 8 au 10 octobre. Parmi les vice-présidents élus, on remarque le nom de M. Edgard Genest, de Montréal, ex-président de la Chambre de Commerce de la province Québec. De plus, M. Paul Laframboise, de Québec, président national du Jeune Commerce du Canada, a été élu membre du conseil exécutif comme représentant des Jeunes.

Suggestion de Smuts

Paris—Le premier ministre Jan-Christian Smuts, de l'Afrique du Sud, a préconisé la tenue prochaine d'une réunion du "Big Three" pour mettre fin à ce qu'il a appelé une division du monde en blocs oriental et occidental.

Smuts a demandé que la conférence de la paix se termine avec un message d'espoir, et non pas de désespoir. "C'est ce que le monde attend", a-t-il dit.

BEAUMONT

La visite paroissiale de M. le curé se fait cette semaine. C'est premièrement la partie est qui sera visitée; ensuite le sud, l'ouest et le nord pour se terminer par le village.

* * *

Nous avons, presque tous les dimanches, de belles vues données par M. Dorais.

* * *

L'équipe de creusage qui travaillait chez les Filles de Jésus pour trouver de l'eau, a enfin réussi, et on nous dit qu'il y aura un beau puits de plus dans notre village.

* * *

Quelques gens sont allés, dimanche dernier, à l'école St-Jean d'Edmonton pour entendre parler d'Action catholique par une jeune fille de Montréal, Mlle Benoit. Ils ont été enchantés d'entendre parler cette jeune montréalaise en termes nets et précis, dirigeant les discussions, répondant à toutes les questions, et en anglais aussi bien qu'en français.

* * *

Samedi dernier, M. Napoléon Bérubé faisait arpenter une partie de son quart du village. Ces lots sont situés le long des deux grands chemins qui partent du village au nord et à l'est. Ce seront de beaux grands lots de 140 pieds de long par 50 de front: un présage de bel avenir pour notre village.

* * *

Durant quelque temps notre beau village se glorifiait de n'avoir aucune maison inoccupée, mais c'est différent maintenant. Une de nos plus coquettes maisons a perdu ses occupants: on se demande s'il va falloir envoyer le goffeur à la recherche.

* * *

M. Wilfrid Magnan qui avait subi une grave opération il y a quelque temps, se remet très bien. Nous lui souhaitons de continuer.

LAFOND

Etaient en promenade dimanche chez M. Hector Dupuis, Mlle Laura Dupuis leur fille, et M. et Mme Léo Lemaire, de Fort Kent.

M. et Mme Jules Vallée, de Bonnyville, aussi de passage. On est toujours content de les revoir parmi nous.

Discours de M. B. Claxton à la conférence de la paix à Paris

Paris. — Après avoir rappelé que la conférence de la paix sera fructueuse dans la mesure où le Conseil des ministres des Affaires extérieures donera suite à ses recommandations, le ministre canadien de la santé, l'hon. M. Brooke Claxton, a exprimé l'espoir que le conseil reconnaîtra la nécessité d'un règlement "qui abaissera le rideau sur les longues années de guerre et remettra les peuples du monde sur la route de la paix".

Le chef de la délégation canadienne a déclaré à une séance plénière, au palais du Luxembourg, que "la paix et la prospérité de tous les peuples dépendent de l'attitude des grandes puissances à traduire par des accords la clameur de 2,000,000,000 de personnes de toute couleur qui, dans tous les coins de la terre, réclament désespérément la cessation de la guerre et de l'incertitude qui conduit aux guerres. Elles veulent des vivres, des abris et de meilleuers chances d'avancement pour leurs enfants.

"Elles veulent un premier versement sur le monde meilleur que nous avons espéré et pour lequel nous avons travaillé et combattu, pour ce monde meilleur qu'il est en notre pouvoir d'obtenir".

Après avoir rappelé que nulle recommandation n'exprime totalement ce qu'une nation voudrait voir insérer dans les traités, le délégué canadien a dit que l'opinion mondiale a suivi "d'un air anxieux et parfois critique" les délibérations. On a exprimé en certains milieux l'opinion que la conférence n'avait été réunie que pour approuver les décisions prises par le conseil des ministres des affaires étrangères.

Cette attitude critique vient en partie de l'impression que la paix est bien lente à venir. Elle tient aussi à un malentendu sur la nature de la conférence, laquelle n'a pas été réunie pour rédiger des traités de paix, mais pour considérer les projets de pactes préparés par le conseil des ministres.

Responsabilité des Quatre

L'hon. M. Brooke Claxton, s'est attaché à souligner le côté positif de la conférence ainsi que les responsabilités décisives des représentants des quatre grandes puissances.

"Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir, dans les circonstances où nous avions été convoqués, a déclaré en substance M. Claxton. C'est au tour des Quatre Grands de faire leur part. La responsabilité du succes ou de l'échec de la conférence de Paris repose désormais sur eux".

Le Canada et l'Italie

Le Canada s'est principalement intéressé au traité italien. En tant que membre d'une société mondiale interdépendante, le Canada souhaite voir une nouvelle Italie démocratique "prendre sa place dans le comité des nations européennes".

"C'est là le seul moyen par lequel l'Italie peut reparer le mal causé par l'agression italienne à ses voisins et à nos alliés."

Du point de vue économique, le Canada s'est efforcé de fournir à l'Italie l'occasion de se relever des effets désastreux de la guerre et de prendre sa place dans l'économie mondiale, tout en tenant compte des réclamations justifiées des pays qui ont souffert du fascisme italien.

La vie économique de l'Italie dépendant du rétablissement du commerce d'exportation italien, a poursuivi M. Claxton, le Canada a présenté un amendement, voté 12 voix contre 8, pour étendre de 18 mois à 3 ans la période durant laquelle les Nations Unies et l'Italie devraient s'accorder mutuellement des traitements de faveur.

Nous croyons que la paix n'est pas simplement l'absence de la guerre, mais l'établissement positif de la prospérité. Le commerce entre nations, comme le bien-être des peuples à l'intérieur de chaque pays, est un pilier principal sur lequel on peut bâtir une paix durable".

Trieste

Au sujet de Trieste, M. Claxton a dit que la délégation canadienne favorise la création du territoire libre de Trieste, "dans l'espoir qu'il jouira d'une véritable indépendance sous la direction des Nations Unies".

Il a exprimé l'espoir que le Conseil des ministres des Affaires étrangères appuiera l'Ethiopie dans sa requête au sujet de l'Arythrée.

Granada, Espagne. — Son Em. le cardinal Augustin Parrado Garcia, âgé de 74 ans, est mort après une longue maladie. Il avait été élevé à la pourpre cardinalice en février dernier, lors du consistoire papal. Le cardinal, l'un des trois cardinaux créés en Espagne, en février dernier, souffrait d'une congestion pulmonaire depuis plusieurs semaines.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"

Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

CHAMBRE A LOUER

Chambre-cuisine à louer; centrale. S'adresser à boite 21, La Survivance.

Terre à vendre dans St-Vincent

Trois quarts de section, dont 340 acres en culture, 125 acres en labour d'été. Bonne grande maison et dépendances. Bons puits. 2½ milles du village de St-Vincent, et même distance de l'école et de l'église. Centre très canadien. Ecole sous la direction des religieuses. Faire application à Nick Horbay, St-Vincent, Alberta.

POSITION DEMANDEE

Jeune homme bilingue, célibataire, de caractère assez tranquille, désire position dans un hôpital catholique ou autre institution. 3 ans d'expérience, assez habile dans les réparations, ou comme commis dans un centre français. S'adresser à boîte 26, La Survivance.

INSTITUTRICE BILINGUE DEMANDEE

On demande une institutrice bilingue pour l'école de Coal Valley, Alta. Bon salaire pour personne capable. S'adresser à 705 édifice McLeod. Tél.: 25695.

EPICERIE A VENDRE

A vendre, dans le village de Chauvin, épicerie, résidence à même. Agences de machineries, séparateurs, ficelle d'engerbage (twine). Bâtisse en tsucco 24x32. Hangar à même 20x14. Garage. Le tout: bâtisses, commerce, équipement, marchandises en main $3,000.00 (trois mille dollars). S'adresser à J.-Ls Corriveau, Chauvin, Alberta.

TERRE A VENDRE

Quart de section à vendre à 4½ milles à l'ouest du village de Legal. Ecole construite sur le terrain. S'adresser à Ferdinand Martineau, Legal.

TERRE A VENDRE

Demie-section à vendre dans la région de Cold Lake. Centre canadien situé à 1½ milles de l'école et 4 milles du village. Bonnes bâtisses, deux bons puits et bonne eau; 200 acres en culture et 25 acres prêt à casser. Pour informations s'adresser à Eugène Déry, Cold Lake, Alberta.

TERRE A VENDRE A VIMY

Quart de section, N.-E. 23-59-26-4; 160 acres. S'adresser à Evêché, McLennan, Alberta.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

Immaculée-Conception

Dimanche dernier les membres de la Chorale donnèrent une partie de cartes dans la salle paroissiale. Malgré la mauvaise température, un bon nombre de gens s'y rendirent et tous passèrent une soirée intéressante et agréable.. Les heureux gagnants des prix furent: Mlles Rose Cormier, Anna Doray, Mme D. Potvin et MM. J.-A. Lavoie, M. Aussan, C. Villeneuve, G.-E. Deschenes.

Un joli programme fut présenté par Mlle M. Lorieau et MM. M. Maheu, V. Belland, J. Pariseau et Lucien Lorieau.

* * *

Baptême:—Jacques-Louis Plamondon, enfant de M. et Mme Joseph Plamondon. Parrain et marraine: M. Noël Plamondon et Mlle Lorraine Limoges.

LEGAL

Aux funérailles du regretté curé Marchand, "de retour" dans sa paroisse de Picardville, bon nombre de citoyens de Legal sont allés rendre un dernier hommage à ce jeune prêtre qu'ils avaient aimé. A part le curé et la vicaire, on a pu remarquer M. et Mme Adélard Maurier, M. et Mme Frank Rémillard (Diane Maurier) originaires de la même paroisse que le curé défunt, St-Théophile du Lac-à-la-Tortue, Québec. Etaient aussi présents, Mlle Rollande Maurier, M. et Mme Denis Mercier, Mme Joseph Vaugeois, M. et Mme Lucien St-Martin, Mlle Jeanne Tessier.

Il serait peut-être intéressant pour les jeunes d'aujourd'hui de savoir qu'ils reçurent le baptême des mains de l'abbé Marchand, alors qu'il était vicaire à Legal, du 11 décembre 1927 au 28 juin de l'année suivante. Rita Préfontaine, Elza Montpetit, Lucien Coulombe, Léo Caron, Germaine Boisvert, Léo Boisvert, Armand Garneau, Maurice Lamarche, Armande Garneau, Lillianne Garneau, Yolande Laforce, Lionel Létourneau, Maurice Rémillard, Emile Bachand, Jean-Pierre Létourneau, Cécile Demers, Roger Cormier, Roland Dufresne, Jean-Marie Bouchard, Réal Bachand, Paul-Emile Coulombe, Albert Morency "Donnez, Seigneur, à ceux qui nous ont fait du bien, le bonheur éternel."

* * *

Parmi les visiteurs que le congé a amenés de loin, il faut noter M. et Mme Edouard Proulx, nouvellement mariés, M. et Mme Wilfrid Proulx, M. Thomas Proulx et sa jeune soeur Annette, tous de Calgary et anciens de Legal.

* * *

Mlle Jeanne Davio, de Providence, est en vacances chez ses parents M. et Mme Léon Davio. Depuis six ans qu'elle est aux Etats-Unis, elle est venu régulièrement tous les deux ans.

* * *

M. et Mme Benoit Joseph Vaugeois ont présenté au baptême une petite fille du 3 octobre qui a reçu les noms de Marie-Annette-Thérèse. M. et Mme François DeChamplain (Annette Casavant) ont été parrain et marraine.

* * *

M. l'abbé Claude DeChamplain est revenu de son voyage en Saskatchewan et doit partir à la fin de la semaine pour le vicariat de Grouard.

* * *

Attention à la Quête des Missions, dimanche prochain.

D'un océan à l'autre, la ligne transcontinentale du Canadien National traverse 5,668 ponts et plus de 150,000 ponceaux.

Un organisme sans Dieu

Londres. — S. Em. le cardinal Bernard Griffin a déclaré que "l'organisme des Nations Unies a malheureusement servi à dissimuler des actes agressifs et des injustices, et a été comme moyen de répandre une propagande âpre et mensongère". Du haut de la chaire de la cathédrale de Westminster, Son Eminence a reproché aux N.-U. d'exclure de nombreux pays de leurs rangs. Il déclara que la première déficience de l'organisme est que sa charte ne tient pas compte de Dieu.

Nouveau chef au bureau de traduction

Ottawa. — M. Aldéric-Herman Beaubien, haut fonctionnaire très en vue d'Ottawa, vient d'être nommé surintendant du bureau des traductions, organisme qui relève du secrétariat d'Etat. Il succède à M. Domitien Robichaud, qui prend sa retraite après avoir dirigé pendant douze ans le travail des traducteurs de l'administration publique. Le bureau des traductions compte plus de deux cents employés et environ vingt-cinq divisions réparties dans les divers ministères de l'Etat.

Les candidats dans Portage-la-Prairie

Portage-la-Prairie. — Des candidats des partis libéral, C.C.F. et progressiste-conservateur se feront la lutte, le 21 octobre, à l'élection complémentaire fédérale tenue à la suite du décès, en mai dernier, de M. Harry Leader, député libéral de Portage-la-Prairie.

Les candidats sont MM. Jaffray-S. Wood, libéral; Sidney Coulthard, C.C.F., et C.-C. Miller, progressiste conservateur.

Le Rév. Harold Henderson, pasteur presbytérien, qui devait se présenter comme indépendant, a fait savoir à la dernière minute qu'il ne posait pas sa candidature.

LOS ANGELES

Les Etats-Unis sont encore jeunes. Une arrière-petite-fille, de Thomas Fitzsimons, qui prit par à la préparation de la Constitution américaine, vient de décéder ici. C'était Mme A. F. Ranney; elle était âgée de 93 ans.

* * *

Mme C. M. Noxon a célébré son anniversaire de naissance le 29 septembre dernier. Elle compte 101 ans. Abraham Lincoln, un avocat de campagne, candidat à la Maison des Représentants, litiques lorsque naquit Clarissa Noxon, était à faire sa tournée de discours po- Aujourd'hui, Clarissa peut encore lire, écrire et coudre, sans lunettes. Elle avait 16 ans lorsque la guerre civile se déclancha. Cette petite vielle, de 4 pieds 7 pouces de hauteur, de l'Etat de New-York, ici depuis 1905 eut 7 enfants, dont 3 vivent encore. Le plus vieux a 73 ans. Son seul frère vivant, qui a 99 ans, ne put se rendre à la fête, se trouvant indisposé. C'est triste se voir malade si jeune, a peut-être pensé Clarissa. Mme a 73 descendants vivants, éparpillés sur cinq générations.

La vallée San Fernando se tranquilise peut-être, puisque la récolte de ses 1700 acres de raison tire à sa fin. Carl Bruns, un des gros vignerons, croit retirer 12 tonnes de "eastern Concord grapes", de ses 2 acres spécialement cultivés. Jimmie Lamaida est à ramasser ses 100 acres de tomates. On paie les ramasseurs de tomates de 14 à 17 sous la "lug"; pour le raisin, 25c la "lug". 2500 acres de la vallée sont en tomates, 100 acres étant considérés comme la grande culture praticable. Les 4,000 acres de noix sont sur le point de se faire empocher Cette dernière récolte fut un peu diminuée par la chaleur ou plutôt par la chaude humidité.

Ca monte, les affaires, par ici. El Monte, un de nos faubourgs, a reçu 65 nouvelles maisons de commerce et de fabrication depuis novembre dernier. Il fallut agrandir la ville de 73 acres, le Ball Brothers Co. à elle seule couvrant 30 acres. La Chambre de Commerce publie maintenant que El Monte possède 134 fabriques.

Neuvaine au sanctuaire Ste-Anne, à Santa Monica, où se trouve une relique obtenue de Ste-Anne de Beaupré, Qué.

R. Thibaudeau.

Londres. — Sir Stafford Cripps, président du Board of Trade, a souligné que la Grande-Bretagne est déterminée à jouer un rôle de premier plan dans l'établissement d'une économie mondiale fermement appuyée sur l'expansion du commerce international.

CALGARY

Le Rév. Père Levacq, o.m.i., de Fort Nelson, était visiteur à la paroisse dimanche passé et chanta la grand'messe.

* * *

Mme Georges Simonin est revenue d'un voyage aux Etats-Unis. En passant à Winnipeg, elle s'est arrêtée dire un bon jour à M. et Mme E. Gilmour.

* * *

Mme Jules Despins est allée voir son fils Gilbert qui est au noviciat des Pères Oblats.

* * *

M. Dallaire a conduit Mme Hoad, Mlle Hoad et Mlle T. Schmidt en auto visiter le soldat et Mme A. Schmidt en fin de semaine.

* * *

M. et Mme C. Rousseau font part à leurs amis de la naissance d'une fillette.

* * *

M. et Mme Adélard Corbeille (née Berthe Auclair) étaient en visite chez la famille J. Auclair.

* * *

Nous avons eu des nouvelles de la disparition du président de la coopérative des "bibites". L'un de ses associés nous a informés que le président sera de retour sous peu du nord de la province où il s'était retiré dans la solitude pour refaire ses forces afin d'entreprendre la dure campagne de la saison d'hiver qui s'ouvrira bientôt. Comme vous pouvez le constater, ça paie d'annoncer. Nous avons donc pu, par ce moyen, retracer l'un des nôtres que nous avions cru parti pour Headless Valley, dont on entendait parler dernièrement.

* * *

M. F. Giroux est parti pour le sud de la Colombie-canadienne afin de profiter de la récolte de pommes.

* * *

Mme G. Lafortune est en visite chez ses parents de Cluny.

* * *

M. Billy Irwin et sa jeune femme sont en voyage de noces chez M. et Mme A. Despins, mère de Mme Irwin. M. et Mme Irwin demeurent à Vancouver.

* * *

Mlle Annette Plotkins, institutrice au couvent de Legal, est venue en visite chez ses parents, M. et Mme L.-L. Plotkins, pour fin de semaine.

Mme U. Dandurand a été retenue à domicile pour quelques jours par cause de maladie.

* * *

M. P. Laurendeau souffre d'un empoisonnement de sang à la suite d'un petit accident à la main. Il va mieux.

* * *

Mercredi et jeudi de la semaine passée, M. R. de Messière, conseiller culturel à l'ambassade de France à Ottawa, est de passage en notre ville. Durant son séjour ici, il visita les surintendants des écoles publiques et séparées. Il visita aussi plusieurs insttiutrices des écoles publiques des plus dévouées à l'enseignement du français. Jeudi soir, à 8 heures, à l'ancienne résidence Coste, il donna une conférence publique. Il y avait un bel auditoire et la conférence, "Le théâtre français", fut des plus intéressantes. C'était aussi remarquable d'entendre les institutrices s'exprimer en un français parfait. Après la conférence, Mme L.-L. Plotkins servit à domicile un goûter au conférencier et quelques invités parmi lesquels était grand'mère Rostaing.

* * *

Mme Georges Minard était à la grand'messe dimanche passé. Les paroissiens se réjouissent de son rétablissement et lui souhaitent un complet retour à la santé sous peu.

* * *

Mme O. Bray doit aller visiter M. et Mme Clovis Bray, de Tofield. Elle sera absente quelques jours.

Nouveau record

White-Sands, Nouveau-Mexique.—Les savants de l'armée américaine ont établi un nouveau record de vitesse dans le lancement de fusées allemandes dans le ciel du Nouveau-Mexique. Une fusée "V-2" a été lancée à une vitesse de 3,600 milles à l'heure.

Entre patrons et ouvriers

Washington. — W.-Averell Harriman, secrétaire du Commerce, a réclamé la bonne entente entre ouvriers et patrons afin de remettre l'industrie nationale sur un pied de production de temps de paix.

Les funérailles de M. G.-E. Tétreault

Mercredi, le 9 octobre, avaient lieu à Saint-Joachim d'Edmonton un service funèbre pour Guillaume-C. Tétreault, de Détroit, mort accidentellement samedi le 4 octobre, à Cincinnati, Ohio. Le R.P. Georges Tétreault, o.m.i., chanta la messe, accompagné du R.P. Alexis Tétreault, o.m.i., comme diacre, et du R.P. Chevrier, o.m.i., comme sous-diacre. Le chant fut exécuté par les RR. PP. E. Forestier et Ed. Douziech, o.m.i. Le R.P. Valérien Gaudet, o.m.i., accompagnait à l'orgue.

Plusieurs membres du clergé, parents et junioristes assistaient au service.

Un deuxième service fut chanté à Végreville, jeudi le 10 octobre. Le R.P. A. Tétreault chanta la messe, le R.P. Georges Tétreault servit diacre et l'abbé Strickland, sous-diacre. Deux neveux du défunt firent les fonctions d'acolytes. Les porteurs étaient MM. Wilfrid Tétreault, Jos. Tessier, et quatre neveux. Joseph, René et Roland Dubuc exécutèrent le chant.

Le R.P. G. Tétreault conduisit le convoi funèbre au cimetière et bénit la fosse.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte: son épouse, Mme W.-E. Tétreault (Annette Tessier); son fils Richard, élève au Juniorat Saint-Jean d'Edmonton; sa mère Mme Amilda Tétreault, de Végreville; six frères et cinq seours et de nombreux parents.

Assistèrent aux funérailles: Mme W.-E. Tétreault et son fils; les RR. PP. Alexis et Georges Tétreault, Soeurs Ange-Marie, Soeur de l'Assomption de Saint-Paul; Mme A. Tétreault; M. et Mme Joseph Tétreault et leur famille; Wilfrid Tétreault, de Wetaskiwin; M. et Mme W. Laurenceson, de Mannville; Mme Rose Wood, de Gibbons et sa fille Rose-Marie; M. et Mme Victor Tessier et leur fille Edna, de St-Paul; M. et Mme Bergeron, de Lafond; M. et Mm Joseph Tessier et leur fils Guy, d'Edmonton; M. Alfred Tessier, d'Edmonton; M. et Mme Alphonse Fontaine, de Saint-Paul; Urbain Tessier, de Détroit, Mich.; Mme Thérèse Wilkie, d'Edmonton; Mme Ephrem Langlois, de Lamoureux; Théodore, Jeannette et Anna Tétreault, d'Edmonton; M. et Mme Francis Bélisle, d'Edmonton; M. et Mme Alphonse Tétreault, M. et Mme René Dubuc, M. et Mme Raymond Tétreault, M. et Mme Joseph Poulin et plusieurs autres parents et amis de Végreville.

Des fleurs furent envoyées par M. et Mme François Tétreault, d'Elma, Wash., M. et Mme Dickerson, de Détroit, Mich., et M. et Mme Allan Wilkie, d'Edmonton. Plusieurs offrandes de messe furent faites par les parents et amis, et des bouquets spirituels par les Soeurs de l'Assomption et les professeurs et élèves de Saint-Paul.

La famille remercie tous ceux qui lui ont offert des sympathies dans le deuil qui l'a frappée soudainement.

Roman historique canadien

Charles et Eva

Par Joseph MARMETTE

Publié avec l'autorisation des Editeurs: Les Editions Lumen, 494 ouest, rue Lagauchetière, Montréal-1.

EVA

Schenectady, ou Corlar, si l'on aime mieux lui conserver le nom par lequel le désignaient les Français, était un bourg situé à dix milles au nord-ouest d'Albany. Ses quatre-vingts maisons étaient renfermées dans une enceinte en forme de parallélogramme et percée de deux portes.

Les Canadiens et les Hurons venaient de laisser leur campement.

Il est passé neuf heures. La plupart des habitants, se livrant au sommeil, reposent paisiblement, bien loin de penser que l'ange de la mort plane en ce moment au-dessus d'eux et choisit les victimes qui doivent périr durant cette nuit terrible. Telle est leur confiance, ou plutôt leur imprudence, qu'il n'y a point de gardes aux portes de la place. Fatale imprévoyance que le plus grand nombre des habitants du lieu vont payer de leur sang!

A l'extrémité sud du bourg s'élevait alors une maison assez élégante et séparée de quelques centaines de pas des autres habitations.

Comme à cette heure, où tout semble dormir dans le bourg, une lumière se laisse voir à travers les volets mal fermés et que vous vous sentez peut-être quelque disposition à connaître les personnes qui habitent cette demeure isolée, entrons-y pour un moment, quitte ensuite à passer pour indiscret.

L'intérieur de la maison annonce tout d'abord l'élégance, le bien-être. Dans l'appartement éclairé d'où provient la lumière que nous venons d'apercevoir du dehors, se trouvent deux femmes, l'une au déclin, l'autre au début de la vie.

La première, que son costume peu recherché fait reconnaître pour la servante de l'autre, est assise auprès de la cheminée où pétille un bon feu. Le tricot qu'elle tient n'a pas l'air d'avancer bien vite dans ses mains que l'âge a rendues tremblantes. Elle interrompt à chaque instant son ouvrage pour jeter un regard plein de bonté sur la jeune fille assise auprès d'elle.

Cette dernière, qui peut avoir dix-huit ans (âge où les rêves des jeunes filles ont souvent des moustaches), s'accoude sur une table.

Devant la jeune personne est ouvert un livre sur lequel ses yeux bleus errent avec distraction. Son visage plaît, charme au premier coup d'oeil; on y remarque de suite un air de noble fierté, tempéré par une légère teinte de mélancolie. Quelques boucles de ses abondants cheveux blonds s'échappent furtivement de dessous un charmant petit bonnet qui a l'air de ne pouvoir se résoudre à cacher entièrement la luxuriante chevelure sur laquelle il a la faveur de reposer coquettement.

Des joues plutôt pâles que roses; des lèvres vermeilles, encore vierges d'un baiser d'amour; une peau veloutée sous laquelle la vie doit circuler à flots limpides; une taille qui pourrait tenir entre dix doigts et flexible comme la tige d'une fleur balancée par une légère brise de mai; deux petites mains potelées qui feraient le désespoir du peintre ayant à les reproduire sur la toile: voilà pour l'ensemble des traits et des formes de notre nouvelle connaissance.

Cette jeune personne se nommait Eva Moririer. Ses parents étaient Français; mais comme son père était calviniste, il avait été forcé de s'expatrier lors de la révocation de l'édit de Nantes, et était venu chercher en Amérique un asile qui lui assurerait la pratique de sa religion.

La mère d'Eva était catholique et avait décidé son mari à ce que leur fille fût élevée dans la religion maternelle. Ses parents étaient morts un peu plus d'un an avant le jour où nous l'introduisons au lecteur, laissant une honnête aisance à leur fille unique. Le coup fut violent pour la jeune orpheline, qui depuis vivait retirée avec la vieille Charlotte, sa servante.

Evidemment, le livre qui est ouvert devant les yeux d'Eva n'attire que médiocrement son attention. Elle a plutôt l'air d'écouter le bruit que fait la neige crépitant sur les vitres et celui du vent qui s'engouffre par rafales dans la cheminée de l'appartement où elle se trouve.

En effet, quoi de plus mélancolique que ces longues soirées d'hiver, quand les fenêtres de nos demeures s'agitent sous les efforts d'un vent violent qui siffle sur tous les tons, expire comme le râle d'un mourant qui se débat contre l'agonie et dont les soupirs plaintifs font penser aux gémissements de ces âmes en peine des vieilles légendes?

—Mon Dieu! que ces hurlements du vent me font mal! s'écria tout à coup la jeune fille, qui frissonna malgré elle, comme une rafale de vent, plus violente que les autres, venait de descendre en gémissant le long des parois intérieures de la cheminée.

La bonne vieille Charlotte, dont les propensions somnolentes étaient favorisées par le long silence qu'avait jusqu'alors gardé sa maîtresse, et dont la tête vénérable oscillait sur son cou amaigri, se redressa subitement à l'exclamation poussée par la jeune fille.

—Qu'avez-vous donc, Mademoiselle Eva? lui demanda-t-elle d'un air inquiet.

—J'ai peur! répondit celle-ci, dont les yeux se promenèrent avec inquiétude autour de la chambre. Je suis triste ce soir et j'éprouve je ne sais quel malaise; il me semble qu'un malheur imprévu nous menace.

—Allons donc, allons donc, reprit la servante, ne vous laissez point impressionner ainsi. Vous avez sans doute lu, ce soir, quelque histoire de revenant qui, jointe à cette musique ennuyeuse que nous fait le vent, vous cause de vaines frayeurs. Allons, laissez-moi ce livre et couchez-vous promptement. Le sommeil va bientôt tout dissiper cela.

Eva se rendit à l'avis de sa ménagère et, quelques instants après, elle avait gagné son lit.

Mais son sommeil fut troublé par les rêves les plus bizarres et les plus fatiguants. Des hommes à figures effroyables dansaient devant elle. Elle essayait de se dérober à leurs mains rougies de sang qui cherchaient à la saisir. Puis, ces spectres, se tenant tous par la main, commençaient autour d'elle une horrible danse ronde. Leurs rires de démons, leurs regards de feu, leurs mains sanglantes la poursuivaient partout où elle essayait de se réfugier.

Elle parvenait, dans son rêve, à ouvrir une fenêtre; mais à peine se penchait-elle pour s'élancer au dehors, qu'un des hideux fantômes la saisissait par les cheveux et la rejetait au milieu de l'horrible cercle qui recommençait à tourner avec une vélocité diabolique.

Tout à coup elle fut réveillée en sursaut par une clameur immense qui s'éleva de la rue et domina le bruit de la tempête. Comme elle se jetait en bas de son lit, plusieurs éclairs, suivis d'autant de détonations, déchirèrent soudainement le sombre manteau de la nuit, tandis que la porte de la maison s'ébranlait sous de furieux coups de hache.

—Mon Dieu! ayez pitié de nous! s'écria Eva, qui tomba évanouie dans les bras de sa maîtresse.

à suivre

N.B.—La semaine prochain: "Charles Dupuis se dessine".

Conviction

—Est-ce vrai que les hommes maigres sont le plus souvent ceux qui ont de l'esprit?

—Oui, mon gros.

La ferme vous offre la sécurité

Des milliers de gueux sont prisonniers en ville: gens, autrefois de la campagne, qui, à la mauvaise heure de leur vie, ont vendu tout ce qu'ils avaient, excepté leur linge de corps, pour aller habiter une ou deux petites chambres, à un troisième ou quatrième étage, quelquefois sous la lucarne, et "gagner de l'argent sonnant".

Avec beaucoup d'argent sonnant, ils ont vécu, depuis six ans, dans des conditions pires que le pire des colons. En plus de leurs salaires ils ont dépensé tout l'argent de leur ménage, de leur roulant et de leur terre.

Tout en vivant misérablement, ils ont doublé leurs besoins et aujourd'hui: pour satisfaire aux besoins doublés et au coût de la vie triplé, ils ont l'assurance-chômage, les allocations familiales, la charité.

Pas drôle! Impossible de sortir d'ici, disent-ils, nous sommes prisonniers.

De fait, c'est impossible; la ville qui leur a ouvert ses bras, tout grands, un jour, les resserre, aujourd'hui, et les retiendra jusqu'à ce qu'elle les ait étouffés.

D'autres ont encore de la vigueur, ont économisé ou conservé quelques piastres, ne se sont pas laissés mécaniser et sont encore capables de prendre leurs responsabilités. Ils sont venus en ville parce que les circonstances les y forçaient, mais n'ont jamais voulu être des citadins.

Ceux-là: qu'ils s'arrachent, au plus tôt, des bras des villes marâtres, fallut-il y laisser des lambeaux de leurs habits. Sinon: c'est la misère noire qui les attend.

D'ici cinq ans, il va se faire de gros travaux... En Europe... non au Canada.

Là-bas, il faut reconstruire; les ouvriers vont travailler et vont être capables de payer. S'ils ne le sont, le Canada va leur envoyer de l'argent.

Les habitants et les bûcherons canadiens vont leur dire: "C'est correct; payez".

D'ici cinq ans, les denrées alimentaires et le bois vont se vendre plus cher que pendant la guerre; si les Canadiens ne peuvent pas acheter, les Européens vont acheter.

Le tiers de la population qui va trimer dur pour extraire les matières premières et les envoyer en Europe, va faire des bonnes années...

Et puis... Après?

S'ils ne travaillent pas, comment vont-ils pouvoir payer: le bois $60.00; le beurre: $0.50; le lard et le boeuf: $0.20; les oeufs: $0.50. Et... les chaussures...

On vous a dit qu'après la guerre, il y aurait de l'ouvrage pour tout le monde. Il y en a aussi, et il y en aura toujours: de l'ouvrage pour tout le monde, mais pas en ville, ni dans les travaux publics. Une fois de plus, vous aurez appris, par expérience, que l'Etat est un très mauvais employeur et que pour entreprendre de construire il faut qu'il se trouve en face de ruines.

Si vous ne voulez pas que la misère s'agrippe à votre vie et soit l'apanage de vos descendants, sortez des villes et allez là où sont les richesses naturelles: à la campagne. La Providence va vous employer; elle ne vous paiera pas en argent sale, mais elle va vous donner tout de suite: le nécessaire à la vie, sans que vous soyez obligés de l'acheter ou de le mendier; elle ne vous donnera pas les plaisirs fous, mais elle vous donnera le bonheur.

Dans le travail de la terre ou des industries connexes à l'agriculture, vous et vos enfants retrouverez la santé, le courage, la débrouillardise, la fierté et le patriotisme que nos grandes villes éteignent, en illuminant leurs rues et leurs enseignes, en annonçant leurs vedettes et leurs champions et en vous inondant d'eau sale, de bière et de gin.

Vous autres: jeunes gens et jeunes filles de la campagne ne venez pas vous étioler en ville, avant de vous décider de faire quelque chose dans la vie.

Ayez confiance en vous et en la terre et jamais la misère n'entrera chez vous.

(L'Action Catholique)

La récolte de blé reste insuffisante

Ottawa. — Le Canada aura cette année une récolte record de blé, mais cela ne signifie point du tout que les pays d'Europe qui manquent de vivres, à l'exception de l'Angleterre, peuvent compter sur le froment canadien pour améliorer leur sort.

En effet, quand on aura rempli les engagements pris envers la Grande-Bretagne, pourvu à la consommation domestique et constitué les réserves nécessaires qui ont été réduites l'an dernier à un niveau dangereusement bas, il ne restera environ que 40 millions de boisseaux de blé disponibles pour les exportations aux autres pays.

La récolte de cette année s'élèvera à 440 millions de boisseaux, soit 100 millions de plus que l'an dernier. Les réserves conservées l'an dernier sont réduites à 70 millions de boisseaux, ce qui fait un total de 510 millions de boisseaux dans les greniers canadiens. Mais sur ce grand total, dont on ne connait pas encore la qualité, il faudra disposer immédiatement de 160 millions de boisseaux pour l'Angleterre, de 175 millions de boisseaux pour la consommation et les semences au Canada, et constituer une réserve qui devra être supérieure à celle de l'an dernier. On stime qu'il restera environ 90 millions de boisseaux, dont 40 millions sont destinés aux moulins de farine qui, eux, peuvent faire de l'exportation. En somme, c'est environ 40 millions de boisseaux de blé qui resteraient disponibles pour l'exportation.

Ces chiffres ne permettent pas beaucoup aux autres pays que la Grande-Bretagne d'espérer le secours du blé canadien cette année. Mais la récolte a été excellente aux Etats-Unis et les exportations de nos voisins seront considérabels.

On sait que l'Angleterre utilise une partie du blé canadien pour le vendre sur le continent européen, tout particulièrement en Allemagne.

Le rôle du film dans le domaine de la santé publique en est un de tout premier plan. Aussi, en vue d'enseigner aux futures mamans, les principes élémentaires de l'hygiène prénatale, l'Office National du Film est à réaliser un documentaire qui servira à compléter les conseils du médecin.

Expérience

—Les femmes résistent bien mieux à la douleur que les hommes. Je le sais par expérience.

—Vous êtes médecin?

—Non, je suis marchand de chaussures.

Les coopératives de crédit

Un rapport publié récemment par la division de l'Economie, Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture, sur les coopératives de crédit au Canada en 1945, démontre l'importance prise par ces coopératives de crédit dans le domaine du commerce canadien.

A la fin de 1945, il y avait 2219 coopératives de crédit au Canada, soit 168 de plus qu'en 1944 et 1,052 de plus qu'en 1940. L'effectif total des coopératives était de 590,794 membres et l'actif s'élevait à $145,890,889 par comparaison à $25,060,685 en 1940. M. J. E. O'Meara, qui a rédigé le rapport, signale que les prêts ont augmenté régulièrement de même que l'effectif et l'actif au cours de l'année à l'étude, et cela, en dépit de la rareté des marchandises durables de consommation et du niveau généralement élevé du revenu. C'est là, signale M. O'Meara, un contraste avec ce qui s'est produit aux Etats-Unis, où les prêts consentis par les coopératives fédérales de crédit avaient décliné et l'actif et les valeurs autres que les prêts aux membres formaient 76 p. 100 du total en 1944.

Les prêts aux membres forment encore la plus grande partie de l'actif des coopératives canadiennes de crédit. Dans la province de Québec, qui possède d'emblée le plus grand nombre de caisses populaires, l'augmentation dans les prêts totaux en 1945 fut de 34.3 p. 100 sur 1944.

Il y a des caisses populaires dans chaque province. Il y en a 908 dans le Québec, 266 dans l'Ontario, 218 dans la Nouvelle-Ecosse, 179 dans l'Alberta, 172 dans la Saskatchewan, 145 dans le Nouveau-Brunswick, 145 dans la Colombie-canadienne, 100 dans le Manitoba et 52 dans l'Ile du Prince-Edouard.

Presque toutes les coopératives de crédit au Canada sont unies ou jointes par des fédérations ou ligues provinciales, dans le but de réaliser des épargnes par l'achat coopératif de fournitures et dans bien des cas en pourvoyant des services légaux, de comptabilité et éducationnels. Dans chaque province il y a une coopérative de crédit centrale qui reçoit les fonds de surplus de chaque coopérative individuelle et les met à la disposition des autres coopératives et caisses populaires.

Un aspect intéressant du crédit coopératif canadien a été l'établissement desoins médicaux et hospitaliers pour les membres.

La plus grande partie des membres des coopératives de crédit vivent dans les districts ruraux et tirent leur subsistance de la culture.

Caisses populaires de Québec

Une publication spéciale du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, à Québec, éatblit la situation des Caisses populaires à la fin de l'année 1944. Cette situation est florissante et atteste un progrès constant. Il faut s'en réjouir. On sait le grand rôle que jouent ces institutions dans l'économie de notre peuple.

Le livre gouvernemental note: "718 caisses nous ont fai artpportetaoinetao caisses nous ont fait rapport en 1944, dont 91 pour la première fois, comparativement à 452 en 1940. Beaucoup plus considérable encore est l'augmentation proportionnelle du nombre des sociétaires qui s'élève à 264,704, contre 106,899, il y a quatre ans. C'est dire que, en plus des fondations nouvelles, le recrutement se poursuit aussi chez les anciennes."

De 1940 à 1944, l'actif total est passé de $19,653,608 à $78,251,358. Le capital social atteignait $5,165,000 en 1944, soit $1,310,000 de plus que l'année précédente.

Un tableau fournit le mouvement général des Caisses depuis leur fondation.

"Les 718 caisses qui nous ont transmis leur rapport en 1944 ont enregistré des rentrées de fonds de $745,930,319, dont $603,835,952 en dépôts d'épargne. Les emplois se totalisent à $730,646,583: en premier lieu viennent les retraits d'épargne au montant de $534,692,093, suivis des prêts et placements $714,250,-548", précisent les statistiques provinciales.

La Survivance des Jeunes

Nos héros

CHAMPLAIN (1570 - 1635)

L'histoire de notre peuple est celle de l'enfant gâté du bon Dieu. La Providence a toujours veillé sur notre pays, surtout à ses origines, lui prodiguant des soins paternels et même des miracles. Plus on étudie l'histoire du Canada français, plus on se sent fiers d'être Canadiens français; plus aussi on doit remercier le bon Dieu et le prier pour tous nos compatriotes.

Champlain, le fondateur de Québec, le Père de notre pays, a été l'homme choisi de Dieu pour commencer une France chrétienne sur les bords du Saint-Laurent. Ses parents étaient d'humbles pêcheurs. Ils vivaient dans la petite ville de Brouage, située sur la côte atlantique. Pendant sa jeunesse, il étudia la religion et les éléments des sciences sous la direction de son curé. Plus tard, il combattit pour son roi et reçut le titre de maréchal des logis.

Des expéditions qu'il fit en Amérique nous le montrent en pleine possession de toutes les qualités d'un navigateur expérimenté. Son premier voyage au long cours le mena vers le Mexique et les lieux circonvoisins. De cette expédition qui dura deux ans et deux mois (1599-1601) Champlain rapporta des comemntaires et des cartes dont la qualité éveilla l'attention de la Cour de France. Un passage de son journal met en lumière sa perspicacité: "On peut juger que si ces quatre lieues de terre (l'isthme de Panama) étaient coupées, l'on pourrait venir de la mer du sud en celle de deça, et par ainsi, on raccourcirait le chemin de plus de quinze cents lieues". Champlain avait deviné le secret du seul raccourci possible pour aller par mer au pays des épices. Et cela, dès l'année 1600, 315 ans avant le percement du canal de Panama.

A son retour en France, le roi Henri IV lui conféra le titre de géographe royal. En cette qualité, il quitta la France en 1603. Il visita le Canada, remonta le Saint-Laurent jusqu'aux rapides Lachine. Dans cette exploration, il comprit que la colonie à fonder devait s'établir sur le grand fleuve de Canada. En 1608, il partit sur le Don-de-Dieu; le 3 juin, il mouillait à Tadoussac. Le 30 juin, les barques qui amenèrent de Tadoussac les hommes et le matériel d'installation, abordèrent à la falaise de Québec où les travaux commencèrent immédiatement. Ainsi naquit, en pleine forêt, la Ville-Mère du pays!

En 1611, Champlain, étant passé en France, épousa Hélène Boullé. Ce fut en l'honneur de son épouse qu'il appela "Sainte-Hélène" l'île qui se trouve en face de Montréal et qui est maintenant un parc public.

En 1620, Champlain fit construire le château Saint-Louis, afin de mettre la colonie à l'abri des coups des Iroquois, puis il fit venir sa femme qui se voua à l'éducation et à l'instruction des jeunes sauvagesses. Elle apprit la langue algonquine et alla dans les cabanes catéchiser les pauvres sauvages et leur apprendre à prier. Et les sauvages qui "n'avaient jamais rien vu de si beau", ni de si bon que Madame de Champlain, voulaient l'adorer. Ce qui augmentait leur admiration, c'était un petit miroir qu'elle portait à sa ceinture et dans lequel les sauvages pouvaient s'apercevoir. Ils pensaient qu'elle les portait tous dans son coeur. Elle retourna en France et, après la mort de M. de Champlain, elle se fit religieuse ursuline et mourut pieusement.

Quel grand chrétien que Champalin! Un seul mot échappé à sa grande âme et gravé dans l'histoire nous le prouve bien: "Le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un royaume." Champlain se montra l'apôtre de Dieu à l'égal des missionnaires qu'il avait amenés avec lui. "Le Fort, où il faisait sa résidence, dit un historien, semblait être une école de religion et de vertu." Comme saint Augustin et les moines de notre temps, il faisait lire à sa table: le matin, c'était quelque bon historien, et le soir la Vie des Saints. A la fin du jour, il y avait l'examen de conscience suivi de la récitation des prières à genoux. Par ordre de Champlain, on sonnait l'angélus au commencement, au milieu et à la fin de la journée.

De tels exemples devaient produire des effets merveilleux dans la colonie. Aussi bien le Père Vimont écrivait: "On vit ici dans une grande innocence, la vertu y règne comme dans son empire. . ."

Accordons à Champlain l'admiration que commandent son grand caractère et son admirable dévouement à notre patrie naissante. Toute sa vie nous prêche la précieuse vertu de persévérance. Homme de très haute conscience, mesuré et calme, d'une impeccable droiture de caractère, Champlain s'impose à l'admiration et à l'imitation de tous les Canadiens.

* * *

Qestionnaire

Grades 3 à 6

1. Champlain est appelé le....................
2 Il fonda .... en ....
3. Il arriva au pays sur le ....
4. Il construisit une maison qu'on nomma .... et l'église de ....
5. Il mourut le jour de ....

Grades 7 à 9

Apprendre de mémoire les événements arrivés aux dates suivantes:

1608—la fondation de Québec par Champlain.
1609—le premier combat contre les Iroquois, au lac Champlain.
1610—le deuxième combat contre les Iroquois, au lac Champlain.
1615—le 3ème combat sur les bords du lac Ontario. Champlain en profita pour explorer ces régions
1615—l'arrivée des Pères Récollets.
1625—l'arrivée des Pères Jésuites.
1629—la prise de Québec par Kirke.
1632—le traité de St-Germain-en-Laye, par lequel le Canada redevint français.
1633—le retour de Champlain à Québec, avec 200 colons. La construction de l'église de Notre-Dame de Recouvrance.
1634—la fondation des Trois-Rivières par M. de Laviolette.
1635—la fondation du collège des Jésuites, la dernière consolation de Champlain.
1635—le jour de Noël, la mort du grand fondateur.

Grades 10 à 12

1.—Quelle fut la fière réponse de Champlain à Kirke?
2.—Montrez que Champlain mérite bien le titre de "Père de la patrie".
3.—Prouvez que Champain était un esprit aux talents variés, un patriote clairvoyant, un grand chrétien.

VOCABULAIRE

Jeu de balle aux buts
(Baseball)

Le terrain

Terrain, jeu	Ground
Champ	Fair ground
Hors-champ	Foul ground, foul territory
Terrain du club	Home ground
Champ	Field
Avant-champ	In-field
Arrière-champ	Out-field
Fond du champ	deep-field
Losange	Diamond
Champ centre	Center field
Champ droit	Right field
Champ gauche	Left field
But	Base, bag
Premier but	First base, first bag
Deuxième but	Second base, second bag
Troisième but	Third base, third bag
Dernier but	Home base, home
Poste du lanceur	Pitcher's box, firing line
Poste du frappeur	Batter's box, batman's box
Ligne du champ	Foul line
Ligne du losange	Base line, base path
Ligne des trois-pieds	Three-foot line
Ligne du pilote	Coacher's line
Lignes du frappeur	Batter's lines
Lignes du receveur	Catcher's lines
Ligne des joueurs	Players' line
Banc des joueurs	Players' Bench, coop
Loge des joueurs	Shanty
Grillage	Backstop
Chalet du club	Club-house
Tribune	Stand
Tribune principale	Grand stand
Gradins découverts	Bleachers
Loge	Box
Tourniquet	Turnstile

Les joueurs et les positions

Ligue	League
Club	Club
Equipe	Team
Equipe locale	Home team
Equipe étrangère	Visiting team
Equipe d'as	All-star team
Camp	Side, nine
Camp au bâton	Side at bat, batting side
Camp du champ	Side in field, fielding side
Gérant	Manager
Pilote	Coach, coacher
Capitaine	Captain
Joueur	Player
Coéquipier	Team mate
Lanceur	Pitcher, twirler, boxman
Receveur	Catcher
Batterie	Battery
Joueur d'avant-champ	Infielder
Joueur d'arrière-champ	Outfielder
Gardien de but	Baseman, sacker
Premier-but	First baseman
Deuxième-but	Second baseman
Troisième-but	Third baseman
Joueur d'arrêt	Shortstop
Joueur de champ	Fielder
Champ-centre	Center fielder

Vérité du siècle

L'instituteur. — Si vous êtes toujours bon et poli, que vont penser de vous vos amis?

L'élève. — Qu'ils sont capables de me battre.

HABITUDE

La première fois que l'on s'évertue
A faire un devoir, c'est très ennuyeux;
Puis, on devient fort et l'on s'habitue:
La seconde fois, cela marche mieux.

La troisième fois, c'est bien plus facile,
Comme si quelqu'un nous guidait la main,
Quatrième fois: on est trop agile,
Et, sans réfléchir, on suit son chemin.

La dixième fois, la plume pressée
Marche toute seule et fait des erreurs;
La main n'obéit plus à la pensée
Et l'esprit distrait vagabonde ailleurs.

Il arrive ainsi que dame Habitude,
Qui met l'écolier sous son joug puissant,
Endort son esprit et nuit à l'étude.
Il faut travailler en réfléchissant.

Lettre reçue

Couvent N.-D., Morinville,
ce 1er octobre 1946

Cher Grand-Père,

Les jeunes du Couvent Notre-Dame ont une grande nouvelle à vous annoncer: celle d'avoir reçue "la griffe de pourpre" pour leur petit journal, l'"Amicitia". Nous ne voulons pas rivaliser avec la Survivance, mais seulement vous faire partager cette grande joie avec nous.

Ce trophée est décerné au journal étudiant mimiographié le plus attrayant et le plus étudiant dans sa parure. On nous a dit que les dessins variés et la forme originale de nos annonces ont beaucoup aidé à nous obtenir cet honneur. Je peux vous assurer que cette marque d'appréciation nous encourage énormément à continuer notre bel effort.

Nous acceptons avec enthousiasme la tâche que nous a cédée la classe finissante de 1946. Nous aurions à coeur de voir d'autres écoles de l'Ouest s'embaucher dans le journalisme étudiant et devenir membres de la Corporation des Escholiers Griffonneurs.

A vous, cher Grand-Père et à tous les étudiants de l'Alberta nous souhaitons une bonne année.

Une jeune griffonneuse,
Pauline Gibeau

Rire c'est vivre

Par erreur, un comédien bien connu à la radio ouvrit une lettre adressée à un camarade. Il y trouva un compte dû depuis bien longtemps et dont le marchand réclamait le paiement immédiat.

Pour sauver la fierté de son ami, le comédien recolla soigneusement l'enveloppe et la lui remit.

Le jeune homme ouvrit la lettre et, faisant un clin d'oeil à l'autre, dit:

—Ah! encore une admiratrice qui veut absolument me rencontrer!

Faire des Chateaux En Espagne

On désigne sous le nom de "Château en Espagne", un rêve, un projet chimérique. D'où est venue l'expression "bâtir (ou faire) des châteaux en Espagne".

Cette locution remonte bien loin dans notre langue puisqu'on la trouve déjà dans le vieux Roman de la Rose. Voici comment on l'explique.

On sait que les Maures faisaient de fréquentes incursions en Espagne; pour qu'ils ne puissent y séjourner et s'y établir, les naturels du pays ne pouvaient bâtir dans la campagne des châteaux dont leurs ennemis auraient pu s'emparer, et où ils se seraient retirés. C'est ainsi qu'on dit de celui qui rêve des choses impossibles, qu'il fait des châteaux en Espagne, de même que l'on renvoie aux "calendes grecques" qui n'existaient pas, et que l'on promet un "merle blanc", quand on ne veut rien donner.

Cocasserie

Madame, faisant une inspection, entre dans la chambre de sa bonne, où elle voit sur la table un livre intitulé "Secrétaire des amoureux", et une lettre que sa cuisinière a copiée sur le modèle du secrétaire. Et indiscrète, Madame lit cette missive destinée à l'amant de la jeune personne:

"Mon très cher Jacques, Jules, Louis Arthur, Georges, Christian. Depuis que j'ai vu tes yeux bleus, gris, noirs, verts et tes cheveux bruns, blonds, gris, argentés, etc., etc., ton bel uniforme de fantassin, zouave, artilleur, chasseur à pied, aviateur ,etc., je t'adore mille fois plus.

"Je t'envoie cent mille, dix mille baisers, tendres, brûlants, passionnés.

"Ta Gertrude, Jeanne, Louise, Marie, Simone".

Lisez et faites lire la Survivance.

Les tout petits

Détachés du sein de la mère,
De leurs petits pieds incertains
Ils vont reconnaître la terre
Et pressent tout de leurs deux mains.

Ils ont de graves tête-à-tête
Avec le chien de la maison;
Ils voient courir la moindre bête
Dans les profondeurs du gazon.

Ils écoutent l'herbe qui pousse,
Eux seuls respirent son parfum;
Ils contemplent les brins de mousse
Et les grains de sable un par un.

Par tous les calices baisée,
Leur bouche est au niveau des fleurs,
Et c'est souvent de la rosée
Qu'on essuie en séchant leurs pleurs.

Sully Prudhomme

Questionnaire

Que signifie le mot "épatant"?

—"Epatant" est le participe présent du verbe "épater": casser la patte. On dit: épater un verre, un chat.

Au figuré "épater" veut dire: stupéfier au point de faire tomber à la renverse, de casser les pattes, quoi! Vers la fin du 18e siècle, une bande de voleurs s'était formée à Paris. On les appelait les "Epateux" parce qu'ils attaquaient leurs victimes par un **coup de jambette.** C'est un peu ce qui se produit lorsqu'on vous épate! ou que vous faites de l'épate!

* * *

Quelle est l'origine de l'expression "c'est une fine mouche"?

—L'expression: "C'est une fine mouche", a l'origine suivante: Mouche fut, sur le Pont-Neuf, un très adroit joueur de gobelets dont le nom est resté pour désigner quelqu'un apte à se tirer habilement d'affaire.

* * *

D'où vient le mot "Panique"?

—Pan, dieu grec des bergers, n'était pas la beatué même. Il avait des cornes sur la tête, une face rouge, un nez plat, un corps d'homme, mais des jambes, des cuisses, une queue et des pattes de chèvre. Sa voix tonnante semait la terreur. Il séjournait dans les montagnes et faisait souvent peur aux hommes par ses brusques apparitions. Le mot "panique" est devenu l'expression d'une terreur soudaine, effroyable, irraisonnée.

* * *

Quel est l'inventeur de l'ascenseur?

—L'inventeur de l'ascenseur est M. de Valayer; il était maitre des requêtes et fort curieux d'inventions nouvelles. Son ascenseur date de 1680, bien entendu il marchait à bras.

Fantaisies potagères

Les épinards ne donnent pas seulement l'invincibilité, comme l'affirme Popeye, ils développent l'ambition, l'énergie, la constance de la volonté. L'oseille conduit à la mélancolie. La carotte est recommandée aux esprits rageurs, aux bilieux. Le haricot vert excite à la rêverie artistique. Le haricot blanc convient aux intellectuels qui se surmènent. Le petit pois pousse à la frivolité et à la coquetterie. La pomme de terre provoque le calme de la pnsée et l'équilibre mental, mais émousse la sensibilité. C'est du moins ce qu'affirment certains. . . savants.

Pour rire



Blessé de guerre

—Où avez-vous reçu cette cicatrice?
—Austerlitz.
—Ce bras?
—Wagram.
—Cette bosse? Cet oeil?
—Ma femme, majesté.

* * *

L'impôt

Je voudrais payer mes impôts en nature.
—Quelle profession?
—Boxeur.

* * *

Emprunt

—Peux-tu me prêter un dollar, je voudrais acheter un bouquin très intéressant.
—Ah! qu'est-ce que c'est?
—"L'art de gérer sa fortune".

Mauvais chapeau

—Je vous rapporte votre chapeau, il ne vaut rien.
—Comment ça?
—Hier, je l'ai oublié au café, et, ce matin, il y était encore.

* * *

Histoire de chasse

—Vous ne chassez pas, cette année?
—Oh! non. Tant que les marchands de gibier n'auront pas baissé leurs prix.

* * *

La dictature

Victor-Emmanuel, roi d'Italie, assistait à côté de Mussolini à une réunion publique, lorsque par hasard il échappe son mouchoir. Le dictateur se penche pour le ramasser, mais le roi lui arrête le bras en disant:

"Laissez, c'est la seule place où je puis mettre mon nez".

* * *

Premier amour

Elle — Quand t'es-tu aperçu que tu m'aimais?

Lui — Lorsque je me suis fâché parce que des gens te qualifiaient d'imbécile.

La politique internationale

L'union nécessaire à la paix semble encore lointaine

Par Maurice Dagenais
de la British United Press

La situation intrenationale évolue actuellement en plein paradoxe. Le groupe de nations qui se sont liguées pour combattre l'Axe porte le nom de Nations unies et il ne se passe pas un jour sans que l'on signale de grandes divergences d'opinions au sein de cette coalition et même de dures luttes entre les dirigeants des pays qui ont combattu côte à côte.

Tous les chefs d'Etat alliés reconnaissent que l'union est indispensable à la paix comme elle le fut pendant la guerre, et que si elle a permis de remporter une victoire militaire, elle seule peut sauver la paix. Néanmoins ces mêmes chefs d'Etats ne cessent d'attaquer les représentants des autres pays, leurs alliés d'hier.

Ces jours derniers, le représentant de l'Angleterre au conseil de sécurité des Nations unies, sir Alexander Cadogan, disait qu'aucun membre de cet organisme n'est satisfait du travail accompli au cours de sa réunion de plusieurs semaines. A la conférence de paix de Paris, on a ratifié les traités de paix de l'Italie et des anciens satellites de l'Allemagne, mais jusqu'à la dernière heure on a vu les représentants de certains pays critiquer presque chaque clause des traités et même s'y opposer fortement en attaquant un ou plusieurs pays alliés. Il est possible de dire qu'il n'est à peu près pas de clause importante dans ces traités qui n'ait soulevé de vives luttes, même au moment de la ratification. Et l'on appelle ces traités, traités de Paix! Autant de traités, autant de sources de mécontentement.

Les luttes entre les Nations unies se poursuivent à l'Assemblée générale des Nations unies à New-York. Par une ironie du sort, il semble que chaque fois que les chefs des pays alliés se réunissent pour se mettre d'accord sur des problèmes internationaux, ils trouvent l'occasion de se diviser et de se faire la lutte, lutte qui se fait parfois entre les petits pays et les grandes puissances ou, plus souvent encore, entre les grandes puissances elles-mêmes.

La question de Trieste

Le point le plus controversé à la conférence de paix des satellites de l'Allemagne reste un nuage sombre pour l'avenir de la paix. Il s'agit de la question de Trieste.

Personne n'est entièrement satisfait de la solution de compromis que la France a réussi finalement à faire admettre. La Yougoslavie et l'Italie sont extrêmement mécontentes du plan de faire de la ville de Trieste une zone internationale. Chacun de ces deux pays a réclamé avec force l'annexion ou la conservation de ce territoire.

Jusqu'à la dernière guerre cette ville appartenait à l'Italie, mais la Yougoslavie l'a réclamée comme réparation de guerre et elle a fait de multiples menaces pour l'obtenir. L'Italie a protesté contre l'annexion d'une partie importante de son territoire à la Yougoslavie, et les autorités italiennes ont donné à entendre que cette cession de territoire pourrait ébranler la jeune république, indiquant ainsi la possibilité d'une guerre civile.

Quoi qu'il en soit en Italie même, il est certain que le ressentiment restera toujours violent entre Italiens et Yougoslaves à la suite de ce démembrement de l'Italie et de la soution du problème de Trieste.

Certains observateurs comparent même le cas de Trieste à celui de Dantzig qui a servi de cause immédiate à la dernière guerre. Les mêmes éléments de discorde s'y retrouvent bien que les pays aient changé cette fois. On n'a qu'à changer le nom de l'Allemagne avec celui de la Yougoslavie et de la Russie pour y retrouver une autre cause de différents qui peut s'aggraver constamment.

Le Danube

La question du Danube a aussi provoqué une situation épineuse. L'Angleterre et les Etats-Unis ont réclamé que ce fleuve devienne une voie de communication internationale libre. La Russie s'y est constamment opposée en maintenant sa politique d'isolement derrière le "rideau d'acier", comme disait récemment M. Winston Churchill.

Les représentants de la Russie ont sans cesse réclamé le pouvoir de dominer seuls ce cours d'eau vital pour l'Europe avec des régimes fantoches dans les Balkans. Aux demandes répétées de l'Angleterre et des Etats-Unis, le ministre des affaires étrangères de Russie, M. V. Molotov, a répondu en demandant à son tour pourquoi on n'appliquait pas les mêmes principes de navigation libre aux canaux de Suez et de Panama. M. Molotov a également cité le cas du fleuve St-Laurent, mais le représentant américain à la conférence de paix lui a fait remarquer que le fleuve canadien est une voie de navigation libre contrairement au Danube.

Les communistes . . .

(suite de la page 1)

bunal à proclamer l'accusé coupable même avant d'avoir entendu les témoins de la défense. En fait, peu de témoins à décharge ont eu la permission du tribunal de se faire entendre.

Mgr Stepinac est âgé de 48 ans. Il n'a manifesté aucune émotion en entendant la Cour Suprême de Croatie rendre le verdict et la sentence. En plus d'être condamné à 16 ans de travaux forcés, il sera privé de la citoyenneté yougoslave pendant cinq ans et tous ses biens seront confisqués.

Dans les cercles catholiques de Belgrade, on dit que le procès de Mgr Stepinac équivaut à celui du catholicisme en Yougoslavie.

Londres. — Son Em. le cardinal Griffin, archevêque de Westminster, Angleterre, a qualifié la condamnation de Mgr Stepinac, archevêque de Zagreb, "d'injustice grossière et de crime commis contre un grand patriote, qui est venu en aide à tous ceux qui étaient dans le besoin, sans égard à la race ou à la religion".

Washington. — Le cardinal Samuel Stritch, archevêque de Chicago, a accusé "ceux qui contrôlent actuellement la Yougoslavie", d'avoir "assassiné des centaines de prêtres, de religieuses et de citoyens sans défense".

Dans une déclaration qu'il a faite après l'arrestation de Mgr Stepinac, le Cardinal Stritch a dit que l'on avait toutes les raisons de croire que le régime yougoslave s'est donné comme but de "détruire l'Eglise, la seule voix encore capable de s'opposer à son règne de terreur".

Son Exc. Mgr R. Cushing, archevêque de Boston, a déclaré que les catholiques ne seraient pas découragés ni consternés par "ce récent crime rouge-fasciste contre un homme innocent".

"Ils se rappelleront que d'autres évêques ont été également persécutés par d'autres dictatures totalitaires. Les catholiques ont vu leurs évêques en prison en plusieurs pays, toutes les fois qu'ils ont résisté à la tyrannie pour prêcher Jésus-Christ, et ils ont toujours vu l'Eglise devenir plus forte par les souffrances de ces hommes de Dieu."

Observatoire

Spectacles malsains

(Suite de la page 1)

Les chefs nazis que le tribunal de Nuremberg avait condamnés à l'échafaud, ont expié leurs crimes. Le public n'a pas été admis au spectacle de la pendaison. Ainsi en avaient décidé les autorités. Des soucis d'ordre politique ont sans doute motivé leur décision, mais il serait sage d'interdire partout et en tout temps les exécutions publiques.

On l'a constaté, ces années-ci, en plusieurs pays d'Europe où elles se sont multipliées, les exécutions publiques produisent sur les foules des effets dangereux. Elles faussent le sens de la justice en éveillant chez un trop grand nombre des goûts de vengeance et de cruauté, provoquent le trouble des facultés dont il est déjà si difficile de maintenir l'équilibre, et donnent libre cours aux bas instincts de la populace.

Telle qu'elle est, la vie quotidienne fournit assez d'excitants artificiels, elle produit assez de détraqués et d'immoraux pour qu'on soit dispensé d'en augmenter le nombre. C'est plutôt à le réduire qu'il faut travailler.

Quelques photographes de l'armée américaine ont eu la permission d'assister à la pendaison des condamnés nazis. Une dépêche nous a dit que des autorités alliées jugeront s'il convient de faire connaître au monde les pellicules documentaires. Le cinéma et plusieurs magazines illustrés ne demanderaient pas mieux que d'en reproduire les parties les plus troublantes.

A quoi donc servirait d'interdire à quelques centaines ou quelques milliers de personnes un spectacle malsain pour elles, si on le présente ensuite à des millions d'autres?

S. P.

En 1943, les locomotives du Canadien National ont parcouru 93,000,000 milles, soit approximativement la distance qui sépare la terre du soleil.

Un jeune artiste à New-York

New-York. — Joseph Ladéroute, ténor de Sault Ste-Marie, a donne, le 6 octobre, son premier récital dans une grande salle de concert de New-York: le Town Hall. Au programme, on remarquait des extraits de l'opéra "Petre Grimes", de Benjamin Britten.

Le critique musical du **Herald Tribune**, Francis D. Perkins, a écrit "que ses interprétations étaient imprégnées d'une ardeur et d'une ferveur convaincantes, et laissaient percer une très grande compréhension de la musique."

Le critique musical du **New York Times** a écrit que "la voix de M. Ladéroute s'étend sur un grand diapason, et l'artiste la fait résonner, avec un plein volume, comme peu de chanteurs peuvent le faire".

Le programme comprenait des oeuvres de Messiaen, compositeur français contemporain, Frank Glazer, Bach, Beethoven et Debussy.

Critiqe de M. Bracken

Russel, Ontario. — M. John Bracken, chef progressiste-conservateur, a déclaré dans un discours prononcé ici, que l'augmentation de trois sous la pinte dans les prix de détail du lait crée la justification d'autres augmentations des prix des produits laitiers.

S'adressant aux convives du banquet annuel de l'Osgoode and Russell County Plowink Ass'n., M. Bracken a accusé le gouvernement de chercher à s'échapper de sa politique de contrôle des prix en retournant la fixation des prix du lait aux provinces. On tente, dit-il, de nous passer "une patate chaude".

Tito paie aux Etats-Unis

Washington. — Les Etats-Unis ont accepté une indemnité de $150,000 de la part de la Yougoslavie, à la suite des atterrissages forcés de deux avions américains en territoire yougoslave, mais ils ont de nouveau demandé une somme additionnelle de $200,000.

Le gouvernement du maréchal Tito a déposé une somme de $150,000 au compte du département d'Etat américain, dans une banque de New-York, et a demandé qu'une somme de $30,000 soit payée à chacune des familles des cinq aviateurs américains tués le 19 août dernier, lorsque leur appareil non armé a été descendu par les tireurs yougoslaves.

L'Angleterre en mal d'exportations

New-York. — M. Hugh Dalton, récemment élu président de la banque mondiale, a dit que la Grande-Bretagne se voit dans la dure obligation d'augmenter ses exportations afin de pouvoir payer ses arrérages de temps de guerre.

Le chancelier de l'échiquier a aussi déclaré devant plus de 1,000 membres de la Chambre de commerce de New-York, que son pays jouissait d'une situation plus facile pour ce qui est des importations, surtout pour les importations d'objets de luxe.

"Le principal but de l'Angleterre, aujourd'hui, est de payer son commerce sans augmenter ses dettes et surtout de balancer son crédit extérieur", a dit M. Dalton. "Pour cela nous devons augmenter nos exportations à leur maximum et il est très important pour nous d'exercer une régie sévère sur les importations, ne prenant seulement que ce qui est essentiel au bien-être du peuple."

Désireux de voyager par avion

Londres. — Les accidents d'aviation de ces dernières semaines n'ont pas calmé l'enthousiasme des voyageurs qui préfèrent franchir l'Atlantique en avion plutôt qu'à bord des paquebots. Une dépêche de Londres révèle que 12,000 personnes attendent au Royaume-Uni un siège à bord des avions à destination de l'Amérique. Les Pan-American Airways annoncent que toutes leurs places ont été retenues pour jusqu'à la fin de février, tandis que les American Overseas Airlines et les British Overseas Airways ont vendu tous leurs sièges pour d'ici au 31 janvier. Les avions transatlantiques transportent environ 1,700 passagers par semaine.



Le congrès de Bonnyville . . .

(Suite de la page 1)

qu'il vit dans une plus grande indépendance et possède une meilleure sécurité. Il termina en prêchant l'amour, la charité et la persévérance à tous les nôtres.

Le Rév. Père A. Berthold, visiteur des écoles, parla de l'éducation en général et en France en particulier. Il compara les écoles du Canada et celles de la Corse où il a passé nombre d'années. Il admire l'enthousiasme de ces petits Français pour leur école qu'ils aiment tant. Malheureusement ces écoles sont neutres, alors les petits Canadiens français sont dans un vrai paradis terrestre ici au Canada où on leur enseigne et leur langue et leur religion.

Le R.P. Breton, fut invité ensuite à donner le rapport du comité de la radio. Il fit l'historique de la question, depuis les débuts en 1929. Il rappela point par point le travail énorme accompli par l'A.C.F.A. ainsi que les démarches pour obtenir plus de français. Il parla enfin longuement du projet de postes français dans l'Ouest.

La soirée fut agrémentée par le talent des jeunes élèves de Bonnyville et de Saint-Joseph de Fort Kent, sous la direction respective des RR. SS. de l'Assomption et des RR. SS. de Sainte-Croix.

Résolutions

Au cours de la soirée, le comité des résolutions présenta son rapport. Voici les résolutions telles que définitivement adoptées par le congrès:

1.—Qu'il soit résolu que le congrès régional de Bonnyville demande aux autorités concernées de faire donner un enseignement agricole aux jeunes, au moins depuis les grades intermédiaires.

2.—Qu'il soit résolu que l'on demande au personnel enseignant, par l'intermédiaire de l'A.I.B.A. (l'Association des Instituteurs Bilingues de l'Alberta) de promouvoir l'amour de la terre de toutes façons dans leur enseignement, donnant des exemples pris dans des faits agricoles, en organisant des entreprises, des concours, etc.

3.—Qu'il soit résolu que l'on fasse des démarches pour que les moissonneurs qui nous viennent de l'Est chaque année soient des agriculteurs canadiens-français, qui pourraient devenir des colons.

4.—Qu'il soit résolu qu'on établisse dans chaque paroisse des comités d'agriculture pour s'occuper de la conservation de nos terres, et de leur financement, en prenant les mesures les mieux adaptées aux conditions locales.

5.—Qu'il soit résolu que l'on fasse de la propagande dans les journaux et de toutes façons de manière à développer l'amour de la terre dès le foyer.

6.—Qu'il soit résolu que chaque paroisse tienne sa journée de l'A.C.F.A. tous les ans, autant que possible dans la saison qui suit la période des battages.

7.—Qu'il soit résolu que l'on encourage le plus possible nos jeunes à fréquenter les écoles d'agriculture.

8.—Qu'il soit résolu que le congrès adresse des remerciements au R. P. J. Fortier, s.j., pour le dévouement qu'il a témoigné à la cause de l'éducation pendant toutes les années qu'il a passées en Alberta.

9.—Qu'il soit résolu que le congrès remercie et félicite le Docteur L.-O. Beauchemin pour le dévouement qu'il a témoigné à la cause catholique et française pendant les années qu'il a été président de l'A.C.F.A.

10.—Qu'il soit résolu que le congrès offre des remerciements aux neuf délégués venus d'Edmonton assister à la réunion de Bonnyville.

11.—Qu'il soit résolu que l'on offre des remerciements à M. Louis Belland et au comité local de l'A.C.F.A. de Bonnyville pour le magnique banquet offert à l'occasion du congrès.

Conclusions

M. l'abé G. Tardif, le dévoué vicaire de Bonnyville, fut appelé à remplacer le regretté curé Marchand décédé si tragiquement la semaine précédente. Il rappela en des termes simples et émouvants la mémoire du disparu et demanda à tous de prier pour lui. M. le Docteur Ayotte termina en offrant à tous ses remerciements. Les délégués se séparèrent au chant de notre hymne national O Canada.

Reprise peu probable de la conférence

Ottawa. — Il y a peu de chances que la conférence fédérale-provinciale, qui s'est terminée par un échec en mai dernier, soit de nouveau convoquée, dit-on dans la capitale. On sait que le colonel Drew, premier ministre de l'Ontario, a demandé dans une lettre adressée à M. King, que les séances de la conférence soient reprises.

Le très honorable Mackenzie King a répondu au premier ministre ontarien, mais la lettre ne fut pas rendue publique.

Le fédéral croit qu'il serait inutile de convoquer les chefs provinciaux et de discuter pendant des heures, parfois sur un ton aigre, à moins que les premiers ministres aient des suggestions nouvelles qui permettraient d'en arriver à des conclusions pratiques. C'est à peu près ce que M. King aurait répondu au colonel Drew.

L'honorable John Hart, premier ministre de la Colombie canadienne, a déclaré à Victoria, qu'il croyait possible que le fédéral convoque de nouveau la conférence pour discuter des problèmes de taxes. Cependant on pense que M. Hart voulait parler des entretiens entre le fédéral et les provinces intérssées à conclure des ententes séparées.

Réunion des quatre en novembre

Paris. — Le conseil des ministres des Affaires étrangères se réunira à New-York, dans la première semaine de novembre, après la rédaction finale des traités de paix européens.

Lisez et faites lire La Survivance, organe officiel des Canadiens français de l'Alberta.